Cap sur le monde : bâtir une communauté compétitive, attractive, solidaire et responsable

prévisions budgétaires 2005

Communauté métropolitaine
de Montréal

Dépôt légal : Novembre 2004
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-923013-15-8

Table des matières

Membres du conseil 4

Membres du comité exécutif 6

Membres des commissions 7

Organigramme 11

La CMM en quelques chiffres 12

Mot du président 14

Mot du directeur général 15

Faits saillants des prévisions budgétaires 2005 16

Les principales activités prévues pour l'année 2005 18

Prévisions budgétaires 2005 23

Les quotes-parts des municipalités 25

Répartition des quotes-parts provisoires pour l'exercice 2005 26

Données sur les municipalités de la CMM 33

Bilan économique métropolitain de l'année 2004 35

Membres du conseil

PRÉSIDENT

GÉRALD TREMBLAY
Maire de Montréal

VICE-PRÉSIDENT

GILLES VAILLANCOURT
Maire de Laval

REPRÉSENTANTS DE LA VILLE DE MONTRÉAL

GEORGES BOSSÉ
Membre du comité exécutif de Montréal
Maire de l'arrondissement de Verdun

ALAN DESOUSA
Membre du comité exécutif de Montréal
Maire de l'arrondissement de Saint-Laurent

ALVARO FARINACCI
Conseiller municipal de Montréal
Arrondissement de LaSalle

CAROL BEAUPRÉ
Conseiller municipal de Montréal
Arrondissement d'Anjou

ROBERT LIBMAN
Conseiller municipal de Montréal
Maire de l'arrondissement de
Côte-Saint-Luc–Hampstead–Montréal-Ouest

FRANCINE SENÉCAL
Vice-présidente du comité exécutif de Montréal
Arrondissement de Côte-des-Neiges–
Notre-Dame-de-Grâce

FRANK ZAMPINO
Président du comité exécutif de Montréal
Maire de l'arrondissement de Saint-Léonard

CLAUDE DAUPHIN
Membre du comité exécutif de Montréal
Maire de l'arrondissement de Lachine

VACANT

HELEN FOTOPULOS
Membre du comité exécutif de Montréal
Mairesse de l'arrondissement du Plateau Mont-Royal

JAMES V. INFANTINO
Conseiller municipal de Montréal
Arrondissement de Montréal-Nord

MICHEL PRESCOTT
Vice-président du comité exécutif de Montréal
Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

MONIQUE WORTH
Conseillère municipale de Montréal
Mairesse de l'arrondissement de
Pierrefonds–Senneville

REPRÉSENTANTS DE LA VILLE DE LAVAL

ANDRÉ BOILEAU
Vice-président du comité exécutif de Laval

JEAN-JACQUES BELDIÉ
Membre du conseil de Laval

REPRÉSENTANTS DE LA VILLE DE LONGUEUIL

JACQUES OLIVIER
Maire de Longueuil

JEAN GÉRIN
Membre du conseil de Longueuil
Président de l'arrondissement
de Saint-Bruno-de-Montarville

MICHEL LATENDRESSE
Membre du comité exécutif de Longueuil
Président de l'arrondissement de Saint-Hubert

REPRÉSENTANTS DES MUNICIPALITÉS DE LA COURONNE NORD

CLAUDE CARIGNAN
Maire de Saint-Eustache

CHANTAL DESCHAMPS
Mairesse de Repentigny

GILLES PELLETIER
Maire de Lorraine

JEAN-MARC ROBITAILLE
Maire de Terrebonne

REPRÉSENTANTS DES MUNICIPALITÉS DE LA COURONNE SUD

PIERRE BOURBONNAIS
Maire de Chambly

RÉJEAN BOYER
Maire de Vaudreuil-Dorion

ANDRÉ J. CÔTÉ
Maire de Candiac

JACQUES MOREAU
Maire de Verchères

Membres du comité exécutif

PRÉSIDENT

GÉRALD TREMBLAY
Maire de Montréal

VICE-PRÉSIDENT

JACQUES OLIVIER
Maire de Longueuil

MEMBRES

GEORGES BOSSÉ
Membre du comité exécutif de Montréal
Maire de l'arrondissement de Verdun

MICHEL PRESCOTT
Vice-président du comité exécutif de Montréal
Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

GILLES VAILLANCOURT
Maire de Laval

PIERRE BOURBONNAIS
Maire de Chambly

JEAN-MARC ROBITAILLE
Maire de Terrebonne

FRANK ZAMPINO
Président du comité exécutif de Montréal
Maire de l'arrondissement de Saint-Léonard

Membres des commissions

AMÉNAGEMENT

PRÉSIDENTE

FRANCINE SENÉCAL
Vice-présidente du comité exécutif de Montréal
Arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce

VICE-PRÉSIDENT

CLAUDE CARIGNAN
Maire de Saint-Eustache

MEMBRES

BASILE ANGELOPOULOS
Conseiller municipal de Laval

BERTRAND GIRARD
Membre du comité exécutif de Longueuil
Arrondissement du Vieux-Longueuil

ROBERT LIBMAN
Conseiller municipal de Montréal
Maire de l'arrondissement de Côte-Saint-Luc–Hampstead–Montréal-Ouest

PIERRE BOURBONNAIS
Maire de Chambly

STÉPHANE HARBOUR
Membre du comité exécutif de Montréal
Maire de l'arrondissement d'Outremont

VACANT

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS ET FINANCES

PRÉSIDENT

JEAN GÉRIN
Conseiller municipal de Longueuil
Président de l'arrondissement de Saint-Bruno-de-Montarville

VICE-PRÉSIDENTS

CAROL BEAUPRÉ
Conseiller municipal de Montréal,
Arrondissement d'Anjou

GILLES PELLETIER
Maire de Lorraine

MEMBRES

GEORGES BOSSÉ
Membre du comité exécutif de Montréal
Maire de l'arrondissement de Verdun

NORMAN GIRARD
Membre du comité exécutif de Laval

BERTRAND WARD
Conseiller municipal de Montréal
Arrondissement de Pierrefonds–Senneville

ALAN DESOUSA
Membre du comité exécutif de Montréal
Maire de l'arrondissement de Saint-Laurent

JACQUES MOREAU
Maire de Verchères

ENVIRONNEMENT

PRÉSIDENT

ANDRÉ BOILEAU
Vice-président du comité exécutif de Laval

VICE-PRÉSIDENTS

ANDRÉ J. CÔTÉ
Maire de Candiac

ALVARO FARINACCI
Conseiller municipal de Montréal
Arrondissement de LaSalle

MEMBRES

DIDA BERKU
Conseillère municipale de Montréal
Arrondissement de Côte-Saint-Luc–Hampstead–Montréal-Ouest

ALAN DESOUSA
Membre du comité exécutif de Montréal
Maire de l'arrondissement de Saint-Laurent

MICHEL LATENDRESSE
Membre du comité exécutif de Longueuil
Président de l'arrondissement de Saint-Hubert

JEAN-MARC ROBITAILLE
Maire de Terrebonne

MONIQUE WORTH
Conseillère municipale de Montréal
Mairesse de l'arrondissement Pierrefonds–Senneville

LOGEMENT SOCIAL

PRÉSIDENTE

CHANTAL DESCHAMPS
Mairesse de Repentigny

VICE-PRÉSIDENTS

JAMES V. INFANTINO
Conseiller municipal de Montréal
Arrondissement de Montréal-Nord

MANON D. HÉNAULT
Membre du comité exécutif de Longueuil
Arrondissement du Vieux-Longueuil

MEMBRES

RÉJEAN BOYER
Maire de Vaudreuil-Dorion

FRANCINE LÉGARÉ
Conseillère municipale de Laval

COSMO MACIOCIA
Membre du comité exécutif de Montréal
Maire de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles–Montréal-Est

MARIUS MINIER
Conseiller municipal de Montréal
Arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles–Montréal-Est

MICHEL PRESCOTT
Vice-président du comité exécutif de Montréal
Arrondissement du Plateau-Mont-Royal

TRANSPORT

PRÉSIDENT

RÉJEAN BOYER
Maire de Vaudreuil-Dorion

VICE-PRÉSIDENTS

MANON BARBE
Conseillère municipale de Montréal
Mairesse de l'arrondissement de LaSalle

JEAN-JACQUES BELDIÉ
Conseiller municipal de Laval

MEMBRES

GUY BOISSY
Conseiller municipal de Longueuil
Arrondissement de Saint-Lambert–Lemoyne

JEAN-MARC GIBEAU
Conseiller municipal de Montréal
Arrondissement de Montréal-Nord

FRANK ZAMPINO
Président du comité exécutif de Montréal
Maire de l'arrondissement de Saint-Léonard

CLAUDE DAUPHIN
Membre du comité exécutif de Montréal
Maire de l'arrondissement de Lachine

GILLES PELLETIER
Maire de Lorraine

MEMBRES DE LA CMM AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE MÉTROPOLITAINE DE TRANSPORT

RÉJEAN BOYER
Maire de Vaudreuil-Dorion

CLAUDE DAUPHIN
Membre du comité exécutif de Montréal
Maire de l'arrondissement de Lachine

JEAN-JACQUES BELDIÉ
Conseiller municipal de Laval

COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

PRÉSIDENT

JACQUES MOREAU
Maire de Verchères

VICE-PRÉSIDENT

RICHARD MAHEU
Président de la Fédération de l'UPA
Outaouais-Laurentides

MEMBRES

ANDRÉ BOILEAU
Vice-président du comité exécutif de Laval

MARCEL DENIS
Président du syndicat de Sainte-Scholastique
Fédération UPA Outaouais-Laurentides

MICHEL LATENDRESSE
Membre du comité exécutif de Longueuil
Président de l'arrondissement de Saint-Hubert

EDDY PROULX
Vice-président régional de l'UPA
Saint-Jean-de-Valleyfield

CLAUDE CARIGNAN
Maire de Saint-Eustache

BERNARD ISABEY
Fédération UPA de Saint-Hyacinthe

GILBERT MATHIEU
Président du Syndicat de l'UPA Laurentien
Fédération de l'UPA de Lanaudière

ALAN DESOUSA
Membre du comité exécutif de Montréal
Maire de l'arrondissement de Saint-Laurent

MEMBRES DÉLÉGUÉS

JACQUES CARDINAL
Membre du conseil de Montréal
Maire de l'arrondissement de
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève–
Sainte-Anne-de-Bellevue
(Membre délégué pour M. DeSousa)

SYLVIE CLERMONT
Conseillère municipale de Laval
(Membre déléguée pour M. Boileau)

Organigramme

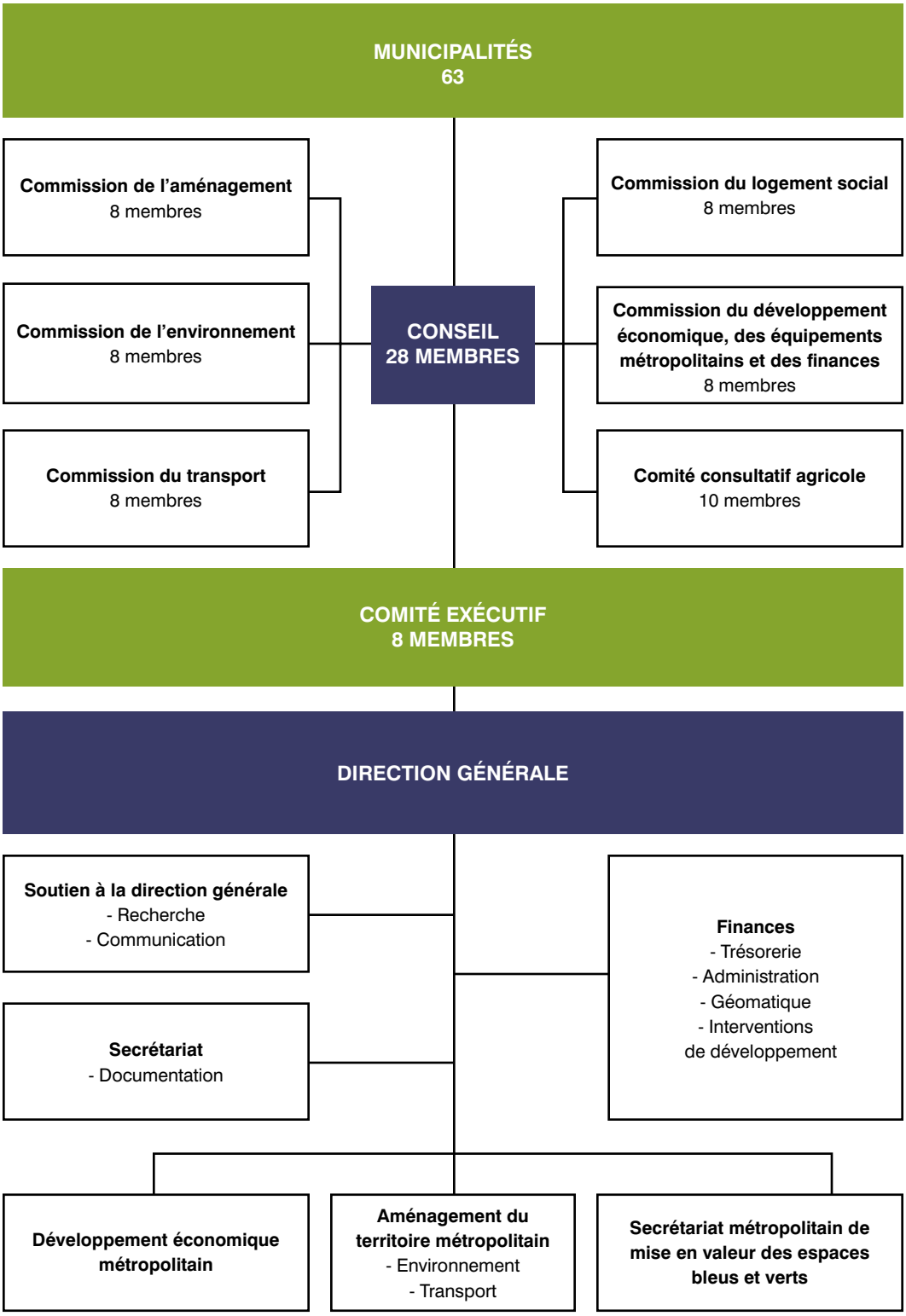

La CMM en quelques chiffres

1 communauté depuis le 1er janvier 2001

14 municipalités régionales de comté dont 4 sont des villes avec compétences de MRC

63 municipalités locales

1 ville (Montréal) de plus de 1,8 million d'habitants

2 villes (Laval et Longueuil) de plus de 350 000 habitants

19 municipalités qui comptent entre 15 000 et 84 000 habitants

41 municipalités qui comptent moins de 15 000 habitants

5 régions administratives dont trois partiellement comprises (Laurentides, Lanaudière, Montérégie)

4 360 km² de superficie totale dont 525 km² de surfaces aquatiques et 2 218 km² de terres agricoles protégées, soit 58 % du territoire

3,4 millions d'habitants soit près de 50 % de la population du Québec

885 habitants au km²

1,39 million de logements privés dont 49,9 % sont en mode locatif

2,4 personnes par ménage

18,7 % des habitants sont des immigrants dont un tiers est arrivé depuis moins de 10 ans

75 langues parlées dont les plus parlées sont le français, majoritairement, et l'anglais

20,6 % des habitants parlent au moins deux langues à la maison dont la moitié n'est ni le français ni l'anglais

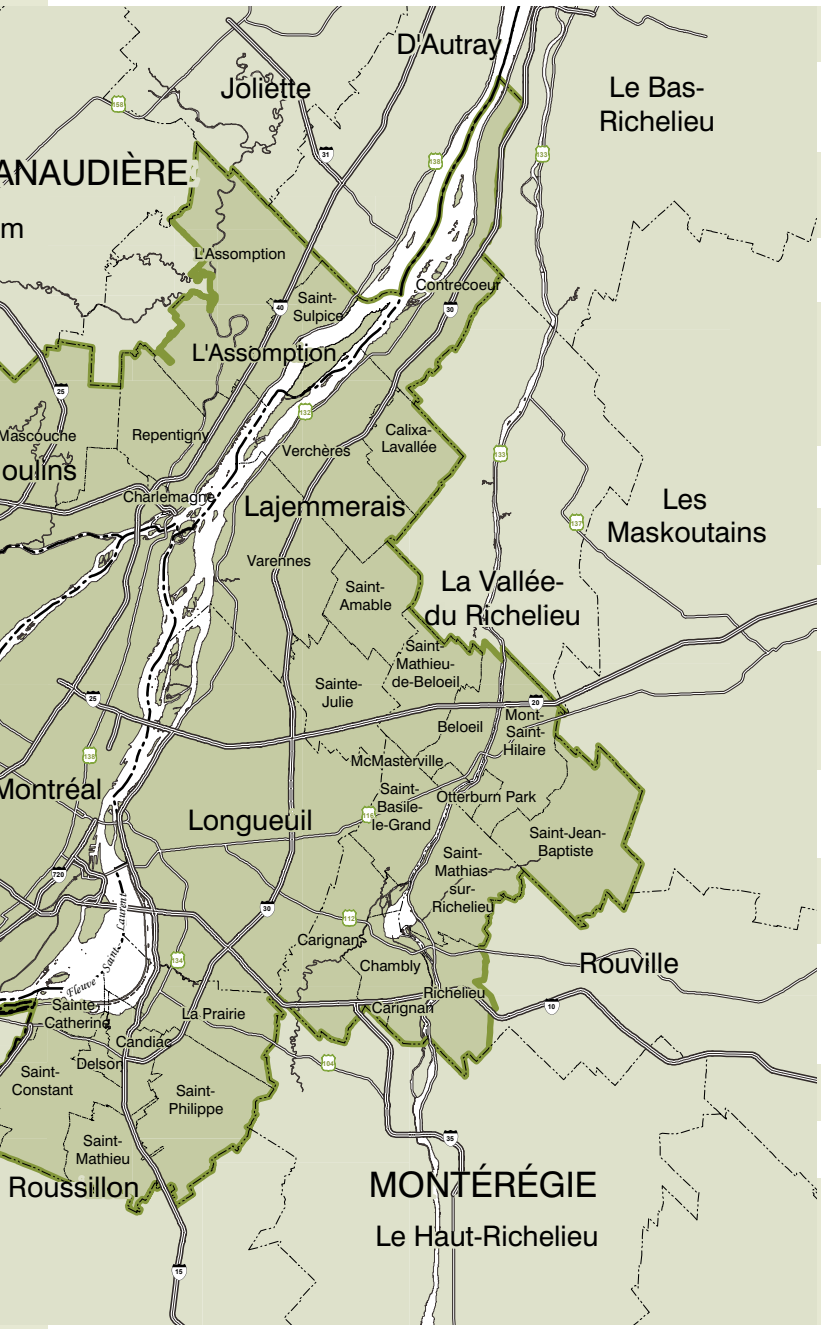

120 communautés culturelles

19,4 % des habitants de plus de 20 ans détiennent au moins un baccalauréat universitaire

125 milliards $ CA de PIB métropolitain (au prix du marché) soit 34 900 $ CA par habitant

1,8 million d'emplois soit 49 % des emplois au Québec

142 000 emplois dans la nouvelle économie dont 98 000 dans les secteurs des technologies de l'information, 29 000 dans le secteur de l'aérospatiale et 16 000 dans le secteur biopharmaceutique en 2002

14 millions de visiteurs

80 millions de consommateurs dans un rayon de 1 000 km

1,67 million d'automobiles soit 1,2 auto par logement en 1998

8,1 millions de déplacements en 24 heures en 1998, dont 69,9 % en automobile, 13,5 % en transport public, 13 % non motorisés et 5,2 % par d'autres modes

2 aéroports internationaux avec un trafic de 8,9 millions de voyageurs en 2003

1 port avec un trafic de 20,8 millions de tonnes de marchandises en 2003 dont 47 % par conteneurs

4 universités : deux francophones, deux anglophones et 7 écoles affiliées et instituts de recherche comptant 156 000 étudiants en 2002

66 cégeps et collèges publics et privés

201 centres de recherche

60 consulats et délégations étrangères

Mot du président

J'ai le plaisir de présenter les prévisions budgétaires 2005 de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM). Ce budget prévoit les sommes nécessaires pour permettre à la Communauté de poursuivre sa mission de planification, de coordination et de financement en matière d'aménagement, de développement économique, d'environnement, de transport, de logement social et d'équipements métropolitains.

Créée en 2001, la Communauté métropolitaine de Montréal constitue un forum où les élus élaborent et adoptent des politiques qui déterminent le développement de la région métropolitaine.

À l'heure des premiers bilans, il ne faut surtout pas sous-estimer la valeur de cette innovation institutionnelle : pour la première fois dans notre histoire collective, les élus municipaux de la région disposent d'une instance commune qui couvre le territoire fonctionnel de l'agglomération métropolitaine de Montréal.

Ce cadre de coopération métropolitain doit aujourd'hui être évalué en tenant compte de la jeunesse relative de cette institution qu'est la CMM. Il faut aussi se rappeler qu'au cours des récents mois, les élus siégeant au conseil ont été mobilisés, pour plusieurs, par le processus référendaire devant conduire à la reconstitution, en 2006, de dix-neuf municipalités et à la mise en place de deux conseils d'agglomération.

Les élus ont dû s'ajuster à l'arrivée de la CMM dans un environnement institutionnel déjà complexe. Ils ont eu parfois à composer avec les intérêts divergents de leur municipalité et ceux de la Communauté. Issus de municipalités de tailles très différentes, ces élus, en plus de leur participation à la CMM, siègent également à des instances dont les territoires ne sont pas toujours harmonisés avec celui de la CMM.

Malgré cela, les élus de la CMM ont réussi à adopter, en trois ans :

- Une vision stratégique du développement économique, social et environnemental « Cap sur le monde : bâtir une communauté compétitive, attractive, solidaire et responsable »;
- Une entente de communauté sur le développement durable avec le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir (MAMSL) et le ministère de l'Environnement (MENV);
- Un règlement de contrôle intérimaire portant sur la protection des boisés et du territoire agricole;
- Un Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles;
- Un projet de plan de développement économique;
- Un programme de partage de la croissance de l'assiette foncière.

Il faut enfin noter l'avancement des travaux du projet de schéma métropolitain d'aménagement et de développement.

L'adoption de ces outils et de ces plans démontre que les élus locaux peuvent travailler ensemble et affirmer un leadership à la mesure du poids démographique et économique de la région métropolitaine.

Se tournant vers l'avenir, les élus de la région invitent aujourd'hui le gouvernement à établir les bases d'un nouveau partenariat de développement qui reconnaît la région métropolitaine comme le principal moteur du développement économique, social, culturel et durable du Québec. Il importe qu'à travers ce nouveau partenariat, tous conviennent ensemble d'investir davantage dans les infrastructures qui sont déterminantes pour la compétitivité et l'attractivité de la région. Il faut également accélérer le développement pour améliorer le positionnement économique de la CMM comparativement à celui des autres régions d'Amérique du Nord en matière de compétitivité. Il convient, enfin, d'octroyer aux municipalités des sources de revenus évoluant au rythme de l'économie et qui captent la richesse créée par les villes–régions.

C'est à ces conditions que nous pourrons assurer la prospérité future de la région, mettre le « cap sur le monde » et « bâtir une communauté compétitive, attractive, solidaire et responsable ».

Le président,

Gérald Tremblay

Mot du directeur général

Depuis sa création, la Communauté a élaboré et adopté plusieurs outils de planification pour assurer l'exercice de ses compétences métropolitaines. Avec l'exercice financier 2005, la CMM franchit une nouvelle étape qui coïncide avec la mise en œuvre de ces outils.

À cet égard, le plan de développement économique illustre bien comment la Communauté entend, par l'entremise de sa mission de planification, de coordination et de financement, atteindre la vision stratégique adoptée par le conseil en 2003.

Le plan prévoit ainsi la mise en place d'un fonds de compétitivité, d'une table d'innovation, l'élaboration d'une stratégie de positionnement internationale et le financement d'études économiques métropolitaines. Le budget 2005 prévoit une somme de 3,8 M$ à ces fins.

L'approche de la Communauté s'appuie sur la concertation et la consultation. Car si la Communauté indique les orientations à suivre, les moyens d'action qu'elle propose ne pourront être un succès qu'avec la participation de tous les partenaires concernés. Par exemple, le gouvernement du Canada, le gouvernement du Québec et le secteur privé ont été invités à participer financièrement au fonds de compétitivité qui appuiera la mise en place des secrétariats de grappes industrielles. Cette participation s'ajoutera à l'effort que consentent les 63 villes de la CMM dans ce budget et permettra de porter les sommes investies à ces fins à 4,5 M$.

Au cours de 2005, la Communauté poursuivra évidemment l'élaboration de ses outils de planification déjà amorcés comme, en premier lieu, le schéma métropolitain d'aménagement et de développement. D'autres champs de compétences, comme le transport, feront aussi l'objet de travaux soutenus afin de mieux établir les interventions que la Communauté entend jouer à l'avenir dans ce domaine.

En matière d'environnement, des négociations sont amorcées avec le gouvernement du Québec afin de rapidement mettre en œuvre le plan métropolitain de gestion des matières résiduelles. Un différent persiste entre le gouvernement et la Communauté sur la stratégie de financement du plan. La Communauté souhaite pour sa part aller rapidement de l'avant dans ce dossier afin de pouvoir amorcer, avec ses partenaires, les interventions qui permettront d'atteindre l'objectif de récupérer 60 % des matières résiduelles d'origine domestique.

Depuis sa création, la Communauté participe par ailleurs au financement du logement social et des équipements scientifiques de la Ville de Montréal et de Laval. Ces interventions représentent plus de 73,3 M$ du budget 2005.

L'accélération des remboursements en matière de logement social entraîne une augmentation substantielle du budget de la Communauté. Avec des remboursements estimés à plus de 38 M$ en 2005, le logement social compte pour une part importante du budget de la Communauté. D'ailleurs, afin de mieux encadrer ses interventions en ce domaine, un projet de politique de l'habitation sociale sera présenté au cours de l'année prochaine.

La Communauté entend enfin poursuivre la publication d'études et mettre en place des outils qui permettent de mieux comprendre et analyser la complexité de la réalité métropolitaine pour appuyer ses divers travaux. La publication du bulletin économique, des cahiers métropolitains et la mise en place du serveur géomatique métropolitain s'inscrivent dans cette optique.

Le budget 2005 accorde à la Communauté les moyens de poursuivre sa mission et de mieux planifier, coordonner et financer les champs de compétences stratégiques d'un territoire où habite près de la moitié de la population du Québec. La Communauté, qui est la seule institution publique responsable de plusieurs champs de compétences stratégiques à l'échelle de ce territoire, poursuivra donc son travail afin d'améliorer davantage la qualité de vie de la population qui y habite.

Le directeur général,

Massimo Iezzoni

Les faits saillants des prévisions budgétaires 2005

Les prévisions budgétaires 2005 s'élèvent à 96 520 350 $. Il s'agit d'une variation de 23,5 M$ comparativement au budget de l'exercice financier 2004.

Plus de 90 % de cette variation, soit 21,3 M$, s'expliquent par l'augmentation des remboursements que la CMM devra effectuer aux fins du logement social (programmes *HLM, PSL, AccèsLogis* et *Logement abordable)*.

Un emprunt sera contracté afin de diminuer l'impact sur la quote-part des municipalités de la variation découlant des remboursements effectués dans le cadre des programmes *AccèsLogis* et *Logement abordable*, soit 20 M$. Cette stratégie de financement permet de contenir l'impact de cette augmentation sur la quote-part des municipalités à 1,9 M$.

Au total, la quote-part des municipalités augmentera de 6,5 M$ pour atteindre 58,6 M$.

Le tableau ci-dessous résume les sources de financement du budget 2005.

Source de financement du budget 2005	$
1. Quote-part des municipalités	58 620 350
2. Transferts conditionnels	14 750 000
3. Autres revenus	3 150 000
4. Financement à long terme	20 000 000
Total	**96 520 350**

LES PRINCIPALES VARIATIONS DE LA QUOTE-PART 2005

L'augmentation des remboursements en matière de logement social et la mise en œuvre du plan de développement économique expliquent l'essentiel de la variation de 6,5 M$ de la quote-part des municipalités. Les principaux facteurs de variation de la quote-part sont expliqués ci-dessous.

Variations de la quote-part	$
1. Contribution au logement social	3 150 000
2. Mise en œuvre du plan de développement économique	2 950 000
3. Relations gouvernementales	800 000
4. Diminution de l'affectation de surplus et des revenus d'intérêts	850 000
5. Autres variations	750 000
6. Contributions au programme de partage de la croissance de l'assiette foncière	(2 000 000)
Total	**6 500 000**

CONTRIBUTION AU LOGEMENT SOCIAL

Les estimations obtenues des villes concernées et de la SHQ indiquent que les remboursements versés par la Communauté aux municipalités qui contribuent financièrement à la construction d'unités de logements dans le cadre des programmes *AccèsLogis* et *Logement abordable* augmenteront de 20 M$ en 2005.

Cette augmentation du rythme des remboursements avait été prévue et a été discuté à quelques reprises par le comité exécutif et la commission du Logement social. Elle s'explique par l'avancement de projets qui ont été annoncés au cours des dernières années. Rappelons que le gouvernement du Québec a accélérer l'octroi d'unités dans le cadre du programme existant *(AccèsLogis)* en plus d'annoncer un programme ponctuel *(Logement abordable)* afin de répondre aux besoins urgents qui sont apparus lors de la crise du logement.

Le comité exécutif a approuvé, en vertu de la résolution CE04-133 (9 septembre 2004), le financement de cette augmentation par un emprunt. Une somme de 1,9 M$ est imputée au budget à ces fins.

De leur côté, les remboursements des déficits d'exploitation des offices municipaux d'habitations et de la Corporation d'habitations Jeanne-Mance augmenteront de près de 9 %, soit de 1,2 M$.

Au total, l'exercice des compétences en matière de logement social entraînera donc une augmentation de la contribution des municipalités estimée à 3,15 M$.

MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le projet de plan de développement économique prévoit la mise en place d'un fonds de compétitivité qui soutiendra le développement des grappes métropolitaines qui seront organisées et auront développé une stratégie de croissance. La Communauté a invité le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec à participer financièrement à ce nouveau fonds en parts égales avec elle. Une somme de 1,5 M$ proviendra des contributions des municipalités de la CMM.

Le plan de développement économique prévoit également la mise en place d'une table métropolitaine d'innovation « Innovation Montréal Métro » pour laquelle une somme de 300 000 $ est prévue.

L'élaboration de la stratégie de positionnement internationale de la région et le financement d'études économiques métropolitaines nécessitent pour leur part un financement additionnel de 1,15 M$.

Au total, la mise en œuvre du plan de développement économique entraîne une augmentation du budget de 2,95 M$.

RELATIONS GOUVERNEMENTALES

Les activités de la Communauté en matière de relations gouvernementales seront renforcées au cours de l'année 2005. Une variation de 800 000 $ est prévue à ces fins.

DIMINUTION DE L'AFFECTATION DE SURPLUS ET DES REVENUS D'INTÉRÊTS

La diminution de l'affectation de surplus et des revenus d'intérêts anticipés entraîne une augmentation de 850 000 $ de la quote-part.

AUTRES VARIATIONS

Les autres variations comptent pour 750 000 $. Elles comprennent notamment l'ajustement de la réserve pour les dépenses imprévues (comme le prescrit la loi sur la CMM), l'ajout de deux ressources (faisant ainsi passer les effectifs de 37 à 39 personnes), l'augmentation de la contribution à la Fédération canadienne des municipalités (en vertu de l'entente entre la FCM et la CMM) et les coûts de système.

CONTRIBUTION AU PROGRAMME DE PARTAGE DE LA CROISSANCE DE L'ASSIETTE FONCIÈRE

Compte tenu des sommes toujours disponibles au fonds de développement, les prévisions budgétaires prévoient une diminution de la contribution des municipalités au programme de partage de la croissance de l'assiette foncière. Celle-ci sera limitée à 1 M$, ce qui représente une diminution de 2 M$ comparativement au budget de 2004. Cette somme sera déposée au fonds de développement et s'ajoutera aux sommes déjà disponibles afin de financer d'autres projets relatifs aux espaces bleus et verts.

Les principales activités prévues pour l'année 2005

Avec ce cinquième exercice financier, la Communauté métropolitaine de Montréal maintient le rythme de ses activités et confirme son rôle d'instance métropolitaine de planification, de coordination et de financement.

LE PLAN DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le processus d'élaboration du plan des grands enjeux du développement économique de la région métropolitaine de Montréal a débuté en 2003, notamment avec la mise en place d'un comité technique formé de représentants des trois grandes villes, des deux couronnes, des gouvernements fédéral et provincial, de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et de Montréal International. Les travaux de ce comité ont permis de préparer le terrain à la rédaction d'un avant-projet de plan qui a circulé auprès des municipalités et des acteurs économiques concernés. Le 23 septembre 2004, le projet de plan de développement économique était adopté par le conseil de la CMM à des fins de consultation.

Le plan de développement économique propose une stratégie inédite pour accélérer la croissance économique et hisser la région métropolitaine de Montréal au sommet des économies métropolitaines d'Amérique. L'objectif que nous fixons est ambitieux et il nous interpelle tous car c'est en augmentant notre richesse collective que nous pourrons investir davantage dans nos services publics.

Ce plan de développement économique (PDE) propose une stratégie en quatre points permettant à la Communauté métropolitaine de Montréal de devenir et de rester une communauté : 1) apprenante, 2) compétitive et prospère, 3) attractive et 4) de calibre mondial. Ce plan a été soumis à un processus de consultation publique à l'automne 2004 et sera adopté au début de 2005.

Au courant de l'année 2005, la Communauté lancera plusieurs projets découlant du PDE. Parmi ceux-ci, il convient de citer la création de secrétariats de grappe ainsi que la constitution d'un fonds de compétitivité afin de soutenir le développement de grappes métropolitaines. Le financement de ce fonds reposera sur une formule quadripartite où le secteur privé et les trois niveaux de gouvernement seront présents. Une somme de 1,5 M$ est d'ailleurs prévue au budget pour assurer le financement de départ de ce fonds. La table Innovation Montréal Métro (IMM) servira de mécanisme intégrateur des grappes. La CMM, qui financera en partie IMM, a prévu une somme de 300 000 $ à cette fin.

LA PROMOTION INTERNATIONALE

La CMM a confié à Montréal International (MI) le mandat de promouvoir la région métropolitaine sur les marchés extérieurs et d'effectuer le démarchage de nouveaux investissements directs étrangers. La CMM a prévu une somme maximale de 3,2 M$ pour sa contribution financière à MI.

Les habitants de la région accordent de plus en plus d'importance à la qualité de leur cadre de vie. La qualité de l'aménagement et du développement est également un critère de localisation important pour les investisseurs et les travailleurs étrangers. Avec le schéma métropolitain d'aménagement et de développement, nous nous donnons collectivement, pour la première fois, le moyen de réfléchir au cadre de vie que nous souhaitons avoir et léguer aux prochaines générations.

À la suite d'une résolution du comité exécutif de la CMM, MI déposera en décembre 2004 une stratégie complète d'attraction d'investissements directs étrangers qui reflète les grandes orientations du plan de développement économique de la Communauté. L'année 2005 verra donc la mise en œuvre de cette stratégie d'intervention.

SCHÉMA MÉTROPOLITAIN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT

La Communauté a la compétence d'élaborer, d'adopter et de maintenir en vigueur un schéma métropolitain d'aménagement et de développement afin d'assurer le développement harmonieux de son territoire.

La première étape importante dans le processus d'élaboration du schéma a été franchie avec l'adoption, en septembre 2003, par le conseil de la Communauté métropolitaine de Montréal, de l'énoncé de vision stratégique du développement économique, social et environnemental de la région métropolitaine. Intitulée « Cap sur le monde : bâtir une communauté compétitive, attractive, solidaire et responsable », cette vision esquisse la Communauté souhaitée pour 2025.

En 2004, la CMM a fait circuler un document d'orientation relatif aux éléments structurants du projet du schéma métropolitain d'aménagement et de développement. Celui-ci affirmait les orientations de la Communauté quant à l'objectif plus général de bâtir une région métropolitaine à la fois « dynamique », « renforcée », « consolidée » et « diversifiée », disposant « d'un réseau de transport optimisé » et « d'un environnement préservé ».

L'année 2005 consacrera l'adoption d'un projet de schéma métropolitain d'aménagement et de développement aux fins de la consultation publique. Au courant de l'hiver, une importante opération de consultation se mettra en marche autour du projet de schéma métropolitain actuellement en élaboration. L'avis des municipalités, des MRC du territoire ainsi que du gouvernement sera sollicité dans le cadre d'un premier volet de cette consultation. Simultanément, auront lieu, dans chacun des cinq secteurs géographiques de la CMM, des assemblées publiques destinées à l'ensemble de la population.

Le processus de consultation s'étendra sur une période de quatre (4) mois ou 120 jours, conformément au délai minimum prévu par la loi, afin de permettre aux municipalités, aux MRC et au gouvernement de formuler leurs avis. Cet exercice de consultation donnera lieu à la production d'un rapport synthèse qui colligera l'ensemble des commentaires entendus et qui contiendra des recommandations. Certains aspects du schéma métropolitain feront l'objet de dossiers particulier examinés par des experts en fonction des commentaires et des interrogations qui seront alors soulevés.

Une nouvelle version du schéma métropolitain amendée à la lumière des résultats de la consultation publique sera déposée, pour adoption par le conseil, à la fin 2005.

LE TRANSPORT

Le transport représente l'une des fonctions stratégiques d'une région métropolitaine. Sa planification, sa coordination et son financement exigent une approche intégrée. Ce que permet précisément la Communauté.

Les responsabilités de la CMM en matière de transport concernent plus particulièrement l'approbation de décisions de l'Agence métropolitaine de transport (budget, PTI et tarification) et l'identification du réseau artériel métropolitain.

Au cours de l'année 2004, la CMM a complété des travaux afin de nourrir sa réflexion sur le transport. En 2005, la Communauté souhaite poursuivre le processus et rendre public à des fins de consultation un projet de plan de transport métropolitain. Ce projet de plan est d'autant plus pertinent que le cadre institutionnel et financier du transport en commun dans la région de Montréal devrait faire l'objet d'une révision importante au cours des prochains mois.

Le document contiendra un diagnostic de la situation et commentera les principaux enjeux qui interpellent le devenir de la région métropolitaine en matière de transport. Des orientations seront proposées ainsi qu'un cadre stratégique d'intervention qui incluera une liste des grands projets structurants à réaliser sur le territoire de la région métropolitaine.

PLANIFICATION MÉTROPOLITAINE DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

En vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, la Communauté métropolitaine de Montréal a amorcé, en février 2002, l'élaboration d'un plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) pour son territoire. Depuis lors, le dossier a franchi plusieurs étapes et a fait l'objet de rencontres et de consultations du public et de l'ensemble des municipalités de la CMM.

En juin 2004, le projet de PMGMR était adopté à l'unanimité par le conseil de la Communauté et est actuellement en attente d'approbation du ministère de l'Environnement du Québec (MENV).

Le plan métropolitain de gestion des matières résiduelles devrait entrer en vigueur officiellement au début de l'année 2005. Bon nombre de mesures prévues au plan métropolitain de gestion des matières résiduelles seront d'ailleurs mises en œuvre dès 2005. La CMM se donne cinq ans pour atteindre les objectifs fixés par la *Politique québécoise 1998-2008 sur la gestion des matières résiduelles*, soit jusqu'en 2013. Les municipalités devront alors récupérer et valoriser 60 % des matières résiduelles du secteur résidentiel.

ASSAINISSEMENT DE L'AIR ET DES EAUX USÉES

Au terme de travaux de coordination actuellement menés par les différents intervenants intéressés par ces problématiques – dont les municipalités membres de la CMM et le MENV – la Communauté prévoit l'adoption, en 2005, de deux règlements majeurs en matière de protection de l'environnement : le règlement métropolitain sur l'assainissement de l'air et le règlement métropolitain sur le contrôle des déversements dans les égouts. L'adoption de ces projets de règlement sera suivie de consultations publiques.

SECRÉTARIAT MÉTROPOLITAIN DE MISE EN VALEUR DES ESPACES BLEUS ET VERTS (SMEBV)

Le SMEBV a été mis sur pied en 2002 pour apporter un éclairage sur la dimension écologique de l'aménagement et du développement. Il vise, en particulier, à favoriser la réalisation de projets immobiliers de conservation et de mise en valeur en milieu riverain et la protection d'espaces verts en milieu terrestre.

Au cours des deux dernières années, le SMEVB a élaboré un programme de mise en valeur des espaces bleus qui repose sur un financement conjoint du ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir (3 M$) et de la CMM (3 M$). Seize projets d'immobilisation ont été sélectionnés, moyennant une contribution effective de 9,4 M$ pour les municipalités concernées. Tous les projets seront complétés en décembre 2004.

L'année 2005 verra le renouvellement de l'entente sur le fonds bleu permettant la réalisation de projets immobiliers riverains. La CMM versera un montant de 1 M$ dans ce fonds. Les municipalités bénéficiaires du programme contribueront minimalement pour 33 % des déboursés.

L'entente avec Conservation de la Nature (2 M$ / 2 M$) sera également reconduite afin de continuer à acquérir des espaces boisés d'intérêt métropolitain.

La CMM supervisera en outre une étude sur les milieux humides de la CMM comprenant notamment un inventaire cartographique des couronnes Nord et Sud, une intégration des inventaires déjà réalisés ainsi qu'une priorisation et une caractérisation des meilleurs sites.

Par ailleurs, la CMM poursuivra sa collaboration au Groupe d'étude sur le lac Ontario et le fleuve Saint-Laurent.

Depuis 2001, le coût de certains services et équipements dont profite l'ensemble de la population de la région est partagé par l'entremise de la Communauté métropolitaine de Montréal. C'est le cas du logement social et des équipements scientifiques que sont le Jardin botanique, l'Insectarium, le Biodôme, le Planétarium et le Cosmodôme.

LOGEMENT SOCIAL

La Communauté rembourse la contribution des municipalités qui financent des projets de construction d'unités de logements construites dans le cadre des programmes *AccèsLogis* et *Logement abordable* de la Société d'habitation du Québec. Les dernières estimations indiquent une accélération importante du rythme des remboursements que la CMM doit verser aux municipalités de son territoire en vertu de ces programmes. Aussi, le budget 2005 prévoit une somme totalisant près de 33 M$ pour ces remboursements.

La CMM rembourse également aux offices municipaux d'habitation (OMH) le déficit d'exploitation des habitations à loyer modique (HLM) et la part du programme de Supplément au loyer à la charge des municipalités. Le budget 2005 prévoit que la CMM rembourse une somme de 15,5 M$ à ces fins.

Les quotes-parts versées par les municipalités pour le logement social qui ne sont pas utilisées en cours d'année sont déposées dans le fonds du logement social, mis en place par la CMM en 2002.

En marge de ses interventions financières, la CMM poursuit ses analyses afin d'identifier des stratégies qui lui permettront de maximiser l'impact de ses interventions. C'est dans ce contexte que la CMM poursuit les travaux d'élaboration d'un projet de politique du logement social qui devrait être adoptée en cours d'année.

ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS

Le budget de la Communauté prévoit une somme de 25,2 M$ pour assurer le financement du déficit d'exploitation des équipements scientifiques métropolitains (Planétarium, Jardin botanique, Insectarium, Biodôme et Cosmodôme). Ce montant est financé en partie par le gouvernement du Québec (13 M$) et par la CMM (12,2 M$).

La convention de subvention qui encadre le versement de la contribution gouvernementale prendra fin en 2005. La Communauté devra donc conclure une nouvelle entente afin d'assurer le financement de ces équipements avant l'adoption du budget 2006.

FONDS DE DÉVELOPPEMENT MÉTROPOLITAIN

En février 2002, la CMM a adopté son programme de partage de la croissance de son assiette fiscale et procédé à la création du Fonds de développement métropolitain. En 2005, ce programme permettra à la CMM d'accumuler une somme de 1 M$ à même les quotes-parts versées par les municipalités. La moitié de cette somme dépend de la richesse foncière uniformisée des municipalités alors que l'autre moitié est calculée en fonction de la croissance de cette richesse foncière. Pour la période 2002-2005, la CMM a décidé de consacrer les sommes ainsi amassées à la réalisation de son programme des espaces bleus.

GÉOMATIQUE

Plusieurs efforts ont été consentis, depuis 2002, pour l'intégration des diverses bases de données topographiques, foncières et thématiques nécessaires à l'exercice des divers champs de compétences de la Communauté. Cette année, le système d'information géographique métropolitain d'aménagement (SIGMA) est disponible à l'ensemble des municipalités de la CMM. À terme, le système SIGMA permettra d'effectuer des analyses et des simulations fiables, afin de bâtir des indicateurs de performance et mesurer l'évolution des éléments structurants de la région.

En 2004, la Communauté a exercé son leadership auprès des divers acteurs en pilotant la réalisation et le financement d'une couverture photographique détaillée satisfaisant les besoins de l'ensemble des intervenant oeuvrant sur le territoire métropolitain. Cette couverture sera mise à la disposition de tous les partenaires ayant participé au projet en septembre 2005.

ÉTUDES ET PUBLICATIONS

La Communauté poursuivra, en 2005, la production d'études et d'analyses afin de mieux cerner la complexité de son territoire.

Ainsi, la CMM assurera à nouveau la production de son bulletin de conjoncture économique intitulé *L'éco nomie métropolitaine*. Le premier numéro est paru en octobre 2003. Ce bulletin décrit l'évolution à court terme des principaux agrégats économiques et les faits saillants du trimestre en plus d'offrir les statistiques économiques courantes de la région métropolitaine de Montréal et de ses cinq secteurs : Montréal, Laval, Longueuil, couronnes Nord et Sud.

La CMM réalisera un bilan annuel de l'économie métropolitaine. Celui-ci contiendra une analyse de l'évolution annuelle des principaux agrégats économiques et une rétrospective de l'année qui vient de s'écouler. Afin de permettre une évaluation de la performance de l'économie métropolitaine, le bilan annuel présentera les principaux indicateurs de positionnement disponibles (emploi, chômage, taux d'inoccupation immobiliers) dans les principales régions métropolitaines en Amérique du Nord. La réalisation du bilan permettra de dégager des enjeux qui pourront faire l'objet d'analyses plus poussées en cours d'année.

Par ailleurs, la CMM entend publier d'autres numéros de son *Cahier métropolitain,* périodique ayant comme objectif de présenter un éclairage statistique de différentes thématiques métropolitaines liées aux champs de compétences de la CMM. Parmi les thèmes actuellement envisagés, citons : les grappes économiques de la région métropolitaine, la mobilité des personnes et des marchandises, le logement et la culture.

SITE ET MICROSITES INTERNET

Mis en ligne en octobre 2002, le site Internet de la CMM permet de mieux faire connaître aux municipalités et au grand public les différentes activités de la Communauté. En plus d'y trouver de l'information générale, le site permet également de télécharger les différentes publications de la CMM. Le site fera l'objet d'une remise à niveau au cours de 2005.

À l'occasion des consultations publiques qui ont été réalisées dans le cadre de la vision stratégique de développement et dans le cadre de l'élaboration du plan métropolitain de gestion des matières résiduelles, la Communauté a mis en ligne des microsites thématiques. Ces microsites ont été élaborés, d'une part, pour faciliter les consultations publiques dans le but de mieux informer les citoyens et les citoyennes et, d'autre part, dans le but de recevoir leurs commentaires et d'atteindre un public plus vaste.

Prévisions budgétaires 2005

Dépenses	Budget 2004 $	Budget 2005 $
Conseil et comité exécutif	1 128 000	1 230 900
Direction générale	971 400	1 371 400
Développement économique métropolitain	1 381 500	2 552 400
Secrétariat métropolitain de mise en valeur des espaces bleus et verts	292 900	293 600
Environnement	1 185 000	1 286 900
Aménagement du territoire métropolitain	1 388 000	1 399 200
Greffe et secrétariat	434 800	710 700
Finances	2 087 450	3 278 550
Dépenses générales	1 311 600	1 601 500
Frais de financement sur emprunt long terme	0	950 000
Interventions de développement		
Assainissement de l'air	1 682 800	1 682 800
Logement social (HLM–PSL)	14 200 000	15 453 900
Logement social (AccèsLogis–Logement abordable)	12 564 000	32 564 000
Équipements métropolitains	25 200 000	25 200 000
Promotion, prospection et concertation	3 200 000	5 000 000
Fonds de développement métropolitain	6 000 000	1 000 000
Total des dépenses de fonctionnement	**73 027 450**	**95 575 850**
Autres activités financières		
Remboursement de la dette à long terme		
Remboursement de capital	0	944 500
Budget total	**73 027 450**	**96 520 350**

Revenus	Budget 2004 $	Budget 2005 $
Quotes-parts des municipalités	**52 127 450**	**58 620 350**
Transferts conditionnels		
Équipements métropolitains	13 000 000	13 000 000
MAMSL – Fonds de développement métropolitain	3 000 000	0
Ministère de l'Environnement	1 750 000	1 750 000
	17 750 000	**14 750 000**
Autres revenus		
Revenus de placement	500 000	200 000
Affectation du surplus	2 650 000	2 100 000
Services rendus (orthophotographie métropolitaine)	0	850 000
	3 150 000	**3 150 000**
Total des revenus	**73 027 450**	**76 520 350**
Surplus (déficit) avant financement à long terme des activités financières	**0**	**(20 000 000)**
Financement à long terme des activités financières	0	20 000 000
Surplus (déficit) de l'exercice	0	0

REVENUS

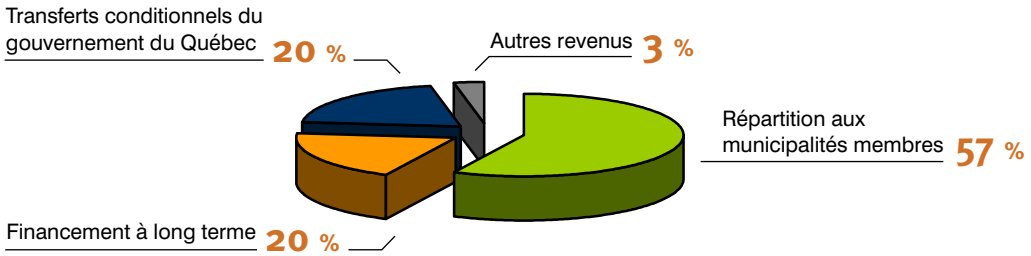

DÉPENSES PAR SERVICE

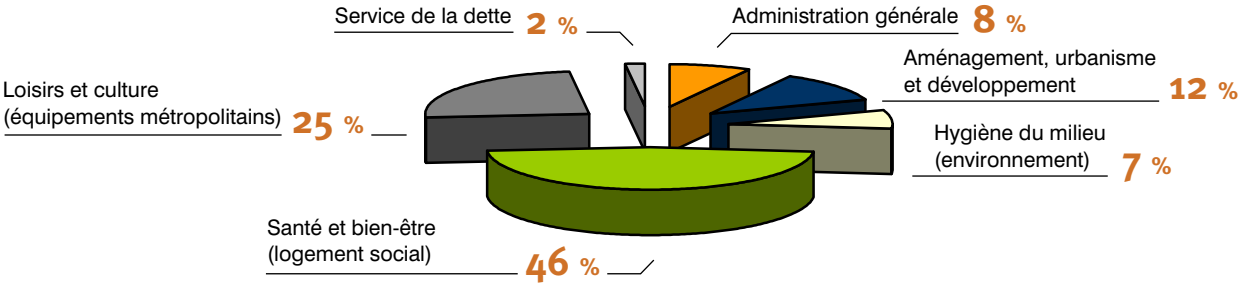

QUOTES-PARTS PROVISOIRES

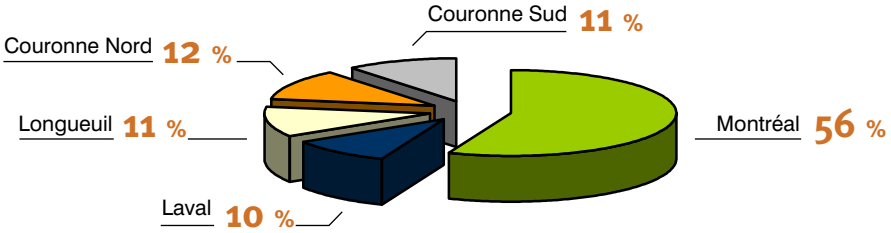

Les quotes-parts des municipalités

Selon le règlement sur l'établissement des quotes-parts et leur paiement par les municipalités faisant partie de la Communauté métropolitaine de Montréal (2001-01, tel qu'amendé par les règlements 2002-16 et 2003-19) et en vertu de l'article 177 de la *Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal*, les dépenses, à l'exception de celles relatives à un service faisant l'objet d'un tarif particulier ou de celles autrement régies, sont réparties entre les municipalités en proportion de leur potentiel fiscal respectif.

Pour l'exercice budgétaire 2005, les quotes-parts de la Communauté se divisent en cinq répartitions :

RÉPARTITION 1 :

- Répartition des dépenses générales de la Communauté calculée en fonction du potentiel fiscal respectif de chacune des municipalités, comme prévu à l'article 177 de la *Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal*.

RÉPARTITION 2 (ÉQUIPEMENTS MONTRÉAL) ET 3 (ÉQUIPEMENT LAVAL):

- Répartition relative aux équipements métropolitains prévus à l'article 156 de la *Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal*.
- Selon le règlement de la Communauté (2001-01), la municipalité hôte d'un équipement métropolitain assume 50 % du déficit de cet équipement, déduction faite de toutes les subventions de fonctionnement reçues du gouvernement du Québec par la Communauté.
- Le solde du déficit est réparti entre les autres municipalités de la Communauté en fonction de leur potentiel fiscal respectif, soustraction faite du potentiel fiscal de la municipalité hôte.
- Cette contribution est plafonnée à 12,2 M$ (CC02-0064).

RÉPARTITION 4 (FONDS DE DÉVELOPPEMENT MÉTROPOLITAIN) :

- Répartition selon le règlement sur le programme de partage de la croissance de l'assiette foncière de la Communauté (2004-24). Elle se divise en deux sections :
  - 50 % des contributions sont fonction de la richesse foncière uniformisée;
  - 50 % des contributions sont fonction de la croissance de la RFU.

RÉPARTITION 5 :

- Répartition relative aux cotisations corporatives calculée sur la base de la population des municipalités de la Communauté.

Le trésorier de la Communauté établit les quotes-parts des municipalités dans les 15 jours suivant l'adoption du budget. La quote-part est payable en deux versements, soit le 15 mars et le 15 juillet. Si tous les renseignements permettant d'établir les quotes-parts définitives ne sont pas disponibles lors du dépôt du budget, des quotes-parts provisoires, basées sur les données les plus récentes, sont calculées.

Répartition des quotes-parts provisoires pour l'exercice 2005

SOMMAIRE PAR SECTEUR

Secteurs de la CMM	Richesse foncière uniformisée 2004		Assiette de taxation non résidentielle ajustée 2004		Potentiel fiscal (art. 177) 2004		Croissance moyenne de RFU 2001-2004		Population 2004	
	%	$	%	$	%	$	%	$	%	Nbre
Montréal	58,7	117 952 409 542	68,8	14 566 180 648	59,7	132 518 590 190	60,9	9 053 042 071	53,8	1 862 608
Laval	9,5	19 114 890 999	7,8	1 643 056 553	9,4	20 757 947 552	10,3	1 524 072 476	10,2	354 248
Longueuil	10,4	20 847 421 481	9,6	2 033 206 124	10,3	22 880 627 605	8,2	1 224 630 221	11,0	380 580
Couronne Nord	11,1	22 364 972 441	7,9	1 676 101 393	10,8	24 041 073 834	11,0	1 628 323 064	13,4	462 330
Couronne Sud	10,2	20 521 520 170	5,9	1 250 737 551	9,8	21 772 257 721	9,6	1 431 499 155	11,6	400 673
Total	**100,0**	**200 801 214 632**	**100,0**	**21 169 282 269**	**100,0**	**221 970 496 901**	**100,0**	**14 861 566 986**	**100,0**	**3 460 439**

Secteurs de la CMM	Répartition no 1		Répartition no 2 Équip. MTL		Répartition no 3 Équip. Laval		Répartition no 4a RFU		Répartition no 4b Croissance RFU		Cotisations corporatives	
	%	$	%	$	%	$	%	$	%	$		$
Montréal	59,7	26 947 207	41,2	4 792 019	65,9	381 329	58,7	293 704	60,9	304 579	53,8	152 542
Laval	9,4	4 221 058	13,6	1 584 713	0,0	0	9,5	47 597	10,3	51 276	10,2	29 012
Longueuil	10,3	4 652 698	15,0	1 746 764	11,4	65 840	10,4	51 911	8,2	41 201	11,0	31 168
Couronne Nord	10,8	4 888 671	15,8	1 835 355	11,9	69 179	11,1	55 689	11,0	54 783	13,4	37 863
Couronne Sud	9,8	4 427 315	14,3	1 662 148	10,8	62 651	10,2	51 099	9,6	48 161	11,6	32 814
Total	**100,0**	**45 136 950**	**100,0**	**11 621 000**	**100,0**	**579 000**	**100,0**	**500 000**	**100,0**	**500 000**	**100,0**	**283 400**

Secteurs de la CMM	Total des quotes-parts provisoires 2005		Total des quotes-parts définitives 2004		Différence	
	%	$	%	$	%	$
Montréal	56,1	32 871 381	55,7	29 010 268	59,5	3 861 113
Laval	10,1	5 933 656	10,2	5 331 214	9,3	602 442
Longueuil	11,2	6 589 583	11,3	5 897 600	10,7	691 983
Couronne Nord	11,8	6 941 542	12,0	6 240 499	10,8	701 042
Couronne Sud	10,7	6 284 188	10,8	5 647 870	9,8	636 319
Total	**100,0**	**58 620 350**	**100,0**	**52 127 450**	**100,0**	**6 492 900**

TOTAL DES QUOTES-PARTS PROVISOIRES 2005

Municipalités	Total des quotes-parts provisoires 2005	Total des quotes-parts définitives 2004	Différence
	$	$	$
Montréal	32 871 381	29 010 268	3 861 113
Laval	5 933 656	5 331 214	602 442
Longueuil	6 589 583	5 897 600	691 983
Couronne Nord			
Blainville	687 908	623 322	64 586
Boisbriand	433 744	388 422	45 322
Bois-des-Filion	100 140	90 153	9 987
Charlemagne	54 275	48 431	5 844
Deux-Montagnes	193 902	174 441	19 461
L'Assomption	207 993	185 943	22 050
Lorraine	180 038	161 734	18 304
Mascouche	382 470	343 602	38 868
Mirabel	641 128	578 293	62 835
Oka	75 807	68 286	7 521
Pointe-Calumet	53 532	47 971	5 561
Repentigny	1 036 707	928 347	108 360
Rosemère	351 908	317 321	34 587
Sainte-Anne-des-Plaines	175 691	157 190	18 501
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	114 173	103 180	10 993
Sainte-Thérèse	367 725	329 155	38 570
Saint-Eustache	602 699	541 329	61 370
Saint-Joseph-du-Lac	73 414	65 985	7 429
Saint-Sulpice	43 215	38 548	4 667
Terrebonne	1 165 076	1 048 845	116 231
Couronne Sud			
Beauharnois	144 943	129 719	15 224
Beloeil	278 221	248 818	29 403
Calixa-Lavallée	10 905	9 824	1 081
Candiac	266 059	240 490	25 569
Carignan	115 426	104 296	11 130
Chambly	290 889	260 653	30 236
Châteauguay	502 616	448 760	53 856
Contrecoeur	118 903	105 642	13 261
Delson	108 593	97 056	11 537
Hudson	159 797	144 518	15 279
La Prairie	296 381	266 263	30 118
Léry	43 207	38 673	4 534
Les Cèdres	89 180	80 507	8 673
L'Île-Cadieux	8 444	7 630	814
L'Île-Perrot	127 773	115 125	12 648
McMasterville	50 207	44 912	5 295
Mercier	133 730	120 156	13 574
Mont-Saint-Hilaire	278 663	250 376	28 287
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	161 072	145 996	15 076
Otterburn Park	103 218	92 687	10 531
Pincourt	140 080	126 296	13 784
Pointe-des-Cascades	10 974	9 825	1 149

TOTAL DES QUOTES-PARTS PROVISOIRES 2005 (SUITE)

Municipalités	total des quotes-parts provisoires 2005	total des quotes-parts définitives 2004	Différence
	$	$	$
Richelieu	74 683	67 137	7 546
Saint-Amable	82 834	74 059	8 775
Saint-Basile-le-Grand	191 109	172 417	18 692
Saint-Constant	309 227	278 790	30 437
Sainte-Catherine	212 474	190 822	21 652
Sainte-Julie	434 730	391 132	43 598
Saint-Isidore	41 430	36 940	4 490
Saint-Jean-Baptiste	53 980	48 846	5 134
Saint-Lazare	293 416	266 627	26 789
Saint-Mathias-sur-Richelieu	63 009	56 618	6 391
Saint-Mathieu	27 695	24 680	3 015
Saint-Mathieu-de-Beloeil	60 519	54 230	6 289
Saint-Philippe	65 918	59 710	6 208
Terrasse-Vaudreuil	26 824	24 083	2 741
Varennes	415 796	371 264	44 532
Vaudreuil-Dorion	388 972	350 210	38 762
Vaudreuil-sur-le-Lac	24 150	22 056	2 094
Verchères	78 138	70 027	8 111
Total	**58 620 350**	**52 127 450**	**6 492 900**

DÉTAIL DES RÉPARTITIONS

Municipalités	Répartition no 1		Répartition no 2 Équip. MTL		Répartition no 3 Équip. Laval		Répartition no 4a RFU		Répartition no 4b Croissance RFU		Cotisations corporatives
	%	$	%	$	%	$	%	$	%	$	$
Montréal	59,70	26 947 207	41,24	4 792 019	65,86	381 329	58,74	293 704	60,92	304 579	152 542
Laval	9,35	4 221 058	13,64	1 584 713	0,00	0	9,52	47 597	10,26	51 276	29 012
Longueuil	10,31	4 652 698	15,03	1 746 764	11,37	65 840	10,38	51 911	8,24	41 201	31 168
Couronne Nord											
Blainville	1,07	483 238	1,56	181 422	1,18	6 838	1,12	5 605	1,53	7 645	3 160
Boisbriand	0,68	306 075	0,99	114 910	0,75	4 331	0,67	3 351	0,57	2 844	2 233
Bois-des-Filion	0,16	70 409	0,23	26 434	0,17	996	0,16	806	0,17	845	650
Charlemagne	0,08	38 220	0,12	14 349	0,09	541	0,09	445	0,05	245	476
Deux-Montagnes	0,30	136 250	0,44	51 152	0,33	1 928	0,33	1 643	0,30	1 491	1 438
L'Assomption	0,33	146 706	0,47	55 078	0,36	2 076	0,34	1 693	0,22	1 123	1 315
Lorraine	0,28	126 965	0,41	47 667	0,31	1 797	0,31	1 543	0,25	1 270	795
Mascouche	0,60	269 140	0,87	101 043	0,66	3 809	0,62	3 103	0,57	2 861	2 515
Mirabel	1,00	451 640	1,46	169 559	1,10	6 391	0,97	4 828	1,26	6 297	2 414
Oka	0,12	53 376	0,17	20 039	0,13	755	0,12	622	0,13	648	365
Pointe-Calumet	0,08	37 624	0,12	14 125	0,09	532	0,09	451	0,06	324	475
Repentigny	1,62	731 049	2,36	274 458	1,79	10 345	1,69	8 445	1,27	6 329	6 082
Rosemère	0,55	248 068	0,80	93 132	0,61	3 510	0,55	2 762	0,66	3 303	1 129
Sainte-Anne-des-Plaines	0,27	123 899	0,40	46 515	0,30	1 753	0,27	1 369	0,21	1 069	1 086
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	0,18	80 139	0,26	30 086	0,20	1 134	0,19	951	0,22	1 114	749
Sainte-Thérèse	0,57	259 429	0,84	97 397	0,63	3 671	0,59	2 937	0,45	2 243	2 048
Saint-Eustache	0,94	424 564	1,37	159 394	1,04	6 008	0,96	4 779	0,91	4 575	3 379
Saint-Joseph-du-Lac	0,11	51 696	0,17	19 408	0,13	732	0,12	610	0,11	551	417
Saint-Sulpice	0,07	30 508	0,10	11 453	0,07	432	0,07	362	0,04	183	277
Terrebonne	1,82	819 677	2,65	307 732	2,00	11 599	1,88	9 383	1,96	9 822	6 862
Couronne Sud											
Beauharnois	0,23	102 157	0,33	38 353	0,25	1 446	0,23	1 147	0,18	881	960
Beloeil	0,43	196 334	0,63	73 710	0,48	2 778	0,45	2 234	0,32	1 581	1 585
Calixa-Lavallée	0,02	7 686	0,02	2 886	0,02	109	0,02	93	0,02	91	40
Candiac	0,41	187 190	0,60	70 277	0,46	2 649	0,43	2 171	0,54	2 680	1 092
Carignan	0,18	81 208	0,26	30 488	0,20	1 149	0,19	973	0,22	1 114	494
Chambly	0,45	205 063	0,66	76 987	0,50	2 902	0,47	2 333	0,38	1 891	1 714
Châteauguay	0,79	354 527	1,15	133 100	0,87	5 017	0,81	4 069	0,49	2 464	3 439
Contrecoeur	0,19	84 312	0,27	31 653	0,21	1 193	0,17	858	0,09	453	434
Delson	0,17	76 673	0,25	28 785	0,19	1 085	0,17	828	0,13	633	588
Hudson	0,25	112 577	0,36	42 265	0,28	1 593	0,27	1 346	0,32	1 610	406
La Prairie	0,46	208 793	0,67	78 387	0,51	2 955	0,49	2 431	0,44	2 198	1 616
Léry	0,07	30 515	0,10	11 456	0,07	432	0,07	368	0,05	241	195
Les Cèdres	0,14	62 724	0,20	23 548	0,15	888	0,15	730	0,17	846	444
L'Île-Cadieux	0,01	5 959	0,02	2 237	0,01	84	0,01	73	0,02	80	11
L'Île-Perrot	0,20	89 832	0,29	33 726	0,22	1 271	0,21	1 040	0,22	1 111	793
McMasterville	0,08	35 391	0,11	13 287	0,09	501	0,08	417	0,06	276	335
Mercier	0,21	94 155	0,30	35 349	0,23	1 332	0,22	1 104	0,20	990	800
Mont-Saint-Hilaire	0,44	196 518	0,63	73 779	0,48	2 781	0,46	2 304	0,41	2 070	1 211
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	0,25	113 137	0,37	42 475	0,28	1 601	0,27	1 367	0,35	1 757	734
Otterburn Park	0,16	72 650	0,23	27 275	0,18	1 028	0,18	881	0,14	709	676
Pincourt	0,22	98 470	0,32	36 969	0,24	1 393	0,23	1 158	0,25	1 240	850
Pointe-des-Cascades	0,02	7 729	0,02	2 902	0,02	109	0,02	92	0,01	63	78

DÉTAIL DES RÉPARTITIONS (SUITE)

Municipalités	Répartition no 1		Répartition no 2 Équip. MTL		Répartition no 3 Équip. Laval		Répartition no 4a RFU		Répartition no 4b Croissance RFU		Cotisations corporatives
	%	$	%	$	%	$	%	$	%	$	$
Richelieu	0,12	52 580	0,17	19 740	0,13	744	0,12	608	0,12	578	433
Saint-Amable	0,13	58 357	0,19	21 909	0,14	826	0,14	690	0,09	432	619
Saint-Basile-le-Grand	0,30	134 362	0,43	50 444	0,33	1 901	0,32	1 588	0,35	1 737	1 077
Saint-Constant	0,48	217 336	0,70	81 594	0,53	3 076	0,50	2 517	0,55	2 769	1 935
Sainte-Catherine	0,33	149 570	0,48	56 153	0,37	2 117	0,34	1 716	0,31	1 570	1 348
Sainte-Julie	0,68	306 130	0,99	114 931	0,75	4 332	0,71	3 558	0,70	3 506	2 273
Saint-Isidore	0,06	29 299	0,09	11 000	0,07	415	0,07	341	0,04	175	200
Saint-Jean-Baptiste	0,08	37 959	0,12	14 251	0,09	537	0,09	437	0,11	572	224
Saint-Lazare	0,46	206 015	0,67	77 344	0,50	2 915	0,50	2 488	0,70	3 524	1 129
Saint-Mathias-sur-Richelieu	0,10	44 380	0,14	16 662	0,11	628	0,10	520	0,09	469	349
Saint-Mathieu	0,04	19 571	0,06	7 348	0,05	277	0,04	224	0,02	115	161
Saint-Mathieu-de-Beloeil	0,09	42 780	0,14	16 061	0,10	605	0,09	474	0,08	409	191
Saint-Philippe	0,10	46 291	0,15	17 379	0,11	655	0,11	551	0,14	709	333
Terrasse-Vaudreuil	0,04	18 884	0,06	7 090	0,05	267	0,05	227	0,04	185	171
Varennes	0,65	294 108	0,95	110 417	0,72	4 162	0,64	3 213	0,45	2 228	1 668
Vaudreuil-Dorion	0,61	274 036	0,89	102 881	0,67	3 878	0,62	3 079	0,67	3 364	1 734
Vaudreuil-sur-le-Lac	0,04	16 932	0,05	6 357	0,04	240	0,04	199	0,07	348	74
Verchères	0,12	55 125	0,18	20 695	0,13	780	0,13	649	0,10	493	397
Total	**100**	**45 136 950**	**100**	**11 621 000**	**100**	**579 000**	**100**	**500 000**	**100**	**500 000**	**283 400**

QUOTES-PARTS PAR PRINCIPAUX OBJETS

Municipalités	Administration de la CMM	Logement social	PDE	Montréal International	Équip. métro. de Montréal	Équip. métro. de Laval	Fonds de dév. métro.	Cotisations corpo.	Total
Montréal	7 235 193	16 726 964	1 074 618	1 910 432	4 792 019	381 329	598 283	152 542	32 871 381
Laval	1 133 334	2 620 141	168 330	299 253	1 584 713	0	98 872	29 012	5 933 656
Longueuil	1 249 227	2 888 074	185 543	329 855	1 746 764	65 840	93 112	31 168	6 589 583
Couronne Nord									
Blainville	129 747	299 961	19 271	34 259	181 422	6 838	13 250	3 160	687 908
Boisbriand	82 180	189 990	12 206	21 699	114 910	4 331	6 195	2 233	433 744
Bois-des-Filion	18 905	43 705	2 808	4 992	26 434	996	1 651	650	100 140
Charlemagne	10 262	23 724	1 524	2 710	14 349	541	690	476	54 275
Deux-Montagnes	36 583	84 575	5 433	9 660	51 152	1 928	3 134	1 438	193 902
L'Assomption	39 390	91 065	5 850	10 401	55 078	2 076	2 817	1 315	207 993
Lorraine	34 090	78 811	5 063	9 001	47 667	1 797	2 813	795	180 037
Mascouche	72 263	167 063	10 733	19 081	101 043	3 809	5 964	2 515	382 470
Mirabel	121 263	280 347	18 011	32 019	169 559	6 391	11 124	2 414	641 128
Oka	14 331	33 132	2 129	3 784	20 039	755	1 271	365	75 807
Pointe-Calumet	10 102	23 354	1 500	2 667	14 125	532	775	475	53 532
Repentigny	196 283	453 785	29 153	51 828	274 458	10 345	14 774	6 082	1 036 707
Rosemère	66 605	153 983	9 893	17 587	93 132	3 510	6 066	1 129	351 905
Sainte-Anne-des-Plaines	33 266	76 908	4 941	8 784	46 515	1 753	2 438	1 086	175 691
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	21 517	49 745	3 196	5 681	30 086	1 134	2 066	749	114 173
Sainte-Thérèse	69 655	161 035	10 346	18 392	97 397	3 671	5 180	2 048	367 725
Saint-Eustache	113 993	263 540	16 931	30 100	159 394	6 008	9 354	3 379	602 699
Saint-Joseph-du-Lac	13 880	32 090	2 062	3 665	19 408	732	1 161	417	73 414
Saint-Sulpice	8 191	18 937	1 217	2 163	11 453	432	545	277	43 215
Terrebonne	220 079	508 799	32 688	58 111	307 732	11 599	19 206	6 862	1 165 076
Couronne Sud									
Beauharnois	27 429	63 412	4 074	7 242	38 353	1 446	2 028	960	144 943
Beloeil	52 715	121 870	7 830	13 919	73 710	2 778	3 815	1 585	278 221
Calixa-Lavallée	2 064	4 771	307	545	2 886	109	184	40	10 905
Candiac	50 260	116 195	7 465	13 271	70 277	2 649	4 851	1 092	266 059
Carignan	21 804	50 408	3 238	5 757	30 488	1 149	2 087	494	115 426
Chambly	55 058	127 289	8 178	14 538	76 987	2 902	4 224	1 714	290 889
Châteauguay	95 189	220 066	14 138	25 134	133 100	5 017	6 533	3 439	502 616
Contrecoeur	22 637	52 335	3 362	5 977	31 653	1 193	1 311	434	118 903
Delson	20 586	47 593	3 058	5 436	28 785	1 085	1 461	588	108 593
Hudson	30 226	69 880	4 489	7 981	42 265	1 593	2 956	406	159 797
La Prairie	56 060	129 604	8 326	14 802	78 387	2 955	4 630	1 616	296 381
Léry	8 193	18 942	1 217	2 163	11 456	432	609	195	43 207
Les Cèdres	16 841	38 935	2 501	4 447	23 548	888	1 576	444	89 180
L'Île-Cadieux	1 600	3 699	238	422	2 237	84	153	11	8 444
L'Île-Perrot	24 120	55 762	3 582	6 369	33 726	1 271	2 151	793	127 773
McMasterville	9 502	21 969	1 411	2 509	13 287	501	692	335	50 207
Mercier	25 280	58 445	3 755	6 675	35 349	1 332	2 094	800	133 730
Mont-Saint-Hilaire	52 764	121 985	7 837	13 932	73 779	2 781	4 374	1 211	278 663
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	30 377	70 228	4 512	8 021	42 475	1 601	3 124	734	161 072

QUOTES-PARTS PAR PRINCIPAUX OBJETS (SUITE)

Municipalités	Administration de la CMM	Logement social	PDE	Montréal International	Équip. métro. de Montréal	Équip. métro. de Laval	Fonds de dév. métro.	Cotisations corpo.	Total
Otterburn Park	19 506	45 096	2 897	5 151	27 275	1 028	1 590	676	103 218
Pincourt	26 439	61 123	3 927	6 981	36 969	1 393	2 397	850	140 080
Pointe-des-Cascades	2 075	4 798	308	548	2 902	109	155	78	10 974
Richelieu	14 117	32 638	2 097	3 728	19 740	744	1 186	433	74 683
Saint-Amable	15 669	36 224	2 327	4 137	21 909	826	1 123	619	82 834
Saint-Basile-le-Grand	36 076	83 403	5 358	9 526	50 444	1 901	3 325	1 077	191 109
Saint-Constant	58 354	134 907	8 667	15 408	81 594	3 076	5 286	1 935	309 227
Sainte-Catherine	40 159	92 843	5 965	10 604	56 153	2 117	3 286	1 348	212 474
Sainte-Julie	82 194	190 024	12 208	21 703	114 931	4 332	7 064	2 273	434 730
Saint-Isidore	7 867	18 187	1 168	2 077	11 000	415	517	200	41 430
Saint-Jean-Baptiste	10 192	23 562	1 514	2 691	14 251	537	1 009	224	53 980
Saint-Lazare	55 314	127 880	8 216	14 605	77 344	2 915	6 012	1 129	293 416
Saint-Mathias-sur-Richelieu	11 916	27 548	1 770	3 146	16 662	628	990	349	63 009
Saint-Mathieu	5 255	12 148	780	1 388	7 348	277	338	161	27 695
Saint-Mathieu-de-Beloeil	11 486	26 555	1 706	3 033	16 061	605	883	191	60 520
Saint-Philippe	12 429	28 734	1 846	3 282	17 379	655	1 260	333	65 918
Terrasse-Vaudreuil	5 070	11 722	753	1 339	7 090	267	411	171	26 824
Varennes	78 967	182 562	11 729	20 851	110 417	4 162	5 441	1 668	415 796
Vaudreuil-Dorion	73 577	170 102	10 928	19 428	102 881	3 878	6 443	1 734	388 972
Vaudreuil-sur-le-Lac	4 546	10 510	675	1 200	6 357	240	547	74	24 150
Verchères	14 801	34 218	2 198	3 908	20 695	780	1 141	397	78 138
TOTAL	**12 119 050**	**28 017 900**	**1 800 000**	**3 200 000**	**11 621 000**	**579 000**	**1 000 000**	**283 400**	**58 620 350**

Données sur les municipalités de la CMM

Municipalités	Richesse foncière uniformisée 2004	Assiette de taxation non résidentielle ajustée 2004	Potentiel fiscal (art. 177) 2004	Croissance moyenne de RFU 2001-2004	Population 2004
Montréal	117 952 409 542	14 566 180 648	132 518 590 190	9 053 042 071	1 862 608
Laval	19 114 890 999	1 643 056 553	20 757 947 552	1 524 072 476	354 248
Longueuil	20 847 421 481	2 033 206 124	22 880 627 605	1 224 630 221	380 580
Couronne Nord					
Blainville	2 250 960 851	125 463 255	2 376 424 106	227 223 779	38 587
Boisbriand	1 345 803 959	159 386 255	1 505 190 214	84 525 254	27 264
Bois-des-Filion	323 694 921	22 558 580	346 253 501	25 102 595	7 934
Charlemagne	178 647 020	9 306 458	187 953 478	7 282 080	5 812
Deux-Montagnes	659 737 023	10 301 970	670 038 993	44 328 293	17 553
L'Assomption	680 112 006	41 347 803	721 459 809	33 391 812	16 062
Lorraine	619 574 229	4 804 932	624 379 161	37 753 193	9 708
Mascouche	1 246 186 638	77 364 040	1 323 550 678	85 028 403	30 709
Mirabel	1 938 771 543	282 261 420	2 221 032 963	187 154 219	29 470
Oka	249 936 512	12 553 505	262 490 017	19 272 062	4 460
Pointe-Calumet	181 277 467	3 746 297	185 023 764	9 626 686	5 803
Repentigny	3 391 336 104	203 751 552	3 595 087 656	188 126 378	74 259
Rosemère	1 109 333 288	110 591 847	1 219 925 135	98 187 054	13 784
Sainte-Anne-des-Plaines	549 767 710	59 529 432	609 297 142	31 785 405	13 258
Sainte-Marthe-sur-le-Lac	382 088 665	12 009 975	394 098 640	33 118 022	9 141
Sainte-Thérèse	1 179 506 549	96 288 741	1 275 795 290	66 675 513	25 003
Saint-Eustache	1 919 323 114	168 561 203	2 087 884 317	135 981 726	41 256
Saint-Joseph-du-Lac	245 080 770	9 146 830	254 227 600	16 371 175	5 091
Saint-Sulpice	145 409 921	4 617 616	150 027 537	5 442 280	3 384
Terrebonne	3 768 424 151	262 509 682	4 030 933 833	291 947 136	83 792
Couronne Sud					
Beauharnois	460 833 427	41 543 230	502 376 657	26 178 241	11 722
Beloeil	897 243 851	68 269 254	965 513 105	46 982 724	19 351
Calixa-Lavallée	37 307 872	491 545	37 799 417	2 694 699	492
Candiac	871 998 711	48 548 887	920 547 598	79 652 642	13 337
Carignan	390 955 145	8 401 103	399 356 248	33 097 557	6 029
Chambly	936 778 024	71 661 007	1 008 439 031	56 221 084	20 923
Châteauguay	1 633 942 510	109 520 694	1 743 463 204	73 242 045	41 994
Contrecoeur	344 545 817	70 074 044	414 619 861	13 453 566	5 305
Delson	332 700 209	44 355 451	377 055 660	18 815 210	7 181
Hudson	540 534 863	13 088 188	553 623 051	47 848 629	4 960
La Prairie	976 428 568	50 356 819	1 026 785 387	65 343 329	19 731
Léry	147 799 124	2 264 514	150 063 638	7 156 903	2 382
Les Cèdres	293 299 815	15 157 741	308 457 556	25 147 067	5 425
L'Île-Cadieux	29 303 890	0	29 303 890	2 386 673	129
L'Île-Perrot	417 646 880	24 122 771	441 769 651	33 018 827	9 685
McMasterville	167 345 188	6 699 538	174 044 726	8 196 496	4 094
Mercier	443 508 033	19 519 596	463 027 629	29 429 004	9 765
Mont-Saint-Hilaire	925 433 051	40 987 223	966 420 274	61 517 056	14 788
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	549 109 061	7 267 004	556 376 065	52 225 682	8 964
Otterburn Park	353 679 165	3 590 542	357 269 707	21 086 535	8 251
Pincourt	464 886 510	19 361 222	484 247 732	36 848 206	10 384
Pointe-des-Cascades	36 976 380	1 033 932	38 010 312	1 875 292	952

(SUITE)

Municipalités	Richesse foncière uniformisée 2004	Assiette de taxation non résidentielle ajustée 2004	Potentiel fiscal (art. 177) 2004	Croissance moyenne de RFU 2001-2004	Population 2004
Richelieu	244 256 774	14 315 841	258 572 615	17 178 070	5 289
Saint-Amable	277 252 231	9 730 613	286 982 844	12 852 074	7 562
Saint-Basile-le-Grand	637 733 212	23 019 795	660 753 007	51 642 187	13 153
Saint-Constant	1 010 850 956	57 944 064	1 068 795 020	82 313 919	23 627
Sainte-Catherine	689 106 657	46 437 112	735 543 769	46 672 383	16 454
Sainte-Julie	1 429 036 181	76 423 620	1 505 459 801	104 198 654	27 756
Saint-Isidore	137 124 635	6 959 787	144 084 422	5 207 520	2 445
Saint-Jean-Baptiste	175 592 485	11 076 640	186 669 125	17 006 425	2 738
Saint-Lazare	999 228 658	13 892 919	1 013 121 577	104 745 156	13 788
Saint-Mathias-sur-Richelieu	208 939 948	9 310 261	218 250 209	13 951 667	4 266
Saint-Mathieu	89 837 820	6 407 813	96 245 633	3 409 831	1 968
Saint-Mathieu-de-Beloeil	190 517 700	19 859 784	210 377 484	12 148 500	2 329
Saint-Philippe	221 336 564	6 306 903	227 643 467	21 077 471	4 066
Terrasse-Vaudreuil	90 979 002	1 887 292	92 866 294	5 494 710	2 094
Varennes	1 290 299 206	156 038 480	1 446 337 686	66 230 030	20 369
Vaudreuil-Dorion	1 236 634 304	110 994 329	1 347 628 633	99 977 215	21 176
Vaudreuil-sur-le-Lac	80 079 600	3 188 897	83 268 497	10 333 897	900
Verchères	260 458 143	10 629 096	271 087 239	14 641 980	4 849
TOTAL	**200 801 214 632**	**21 169 282 269**	**221 970 496 901**	**14 861 566 986**	**3 460 439**

Source : Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir.

Bilan économique métropolitain de 2004

Reprise hésitante de l'économie métropolitaine

Après l'ajustement à l'appréciation du huard, l'économie métropolitaine est engagée dans une expansion durable. La croissance de l'emploi s'est accélérée légèrement, passant de 1,6 % en 2003 à 2,2 % en 2004. Cette reprise a bénéficié de la relance des fabricants de biens durables, du soutien du secteur public et de la relance des services à la production. Les sources de la croissance s'élargissent. Alors que ces dernières années, les consommateurs ont été le principal soutien de la croissance, en particulier par leurs achats de logements, les entreprises emboîtent le pas en accélérant leurs exportations et en augmentant graduellement leurs investissements. Les consommateurs continuent à augmenter leurs dépenses tout en stabilisant leurs achats de logements au niveau élevé qu'ils ont atteint actuellement. Le secteur public augmente les dépenses en santé et maintient des investissements élevés.

Sous la pression aiguë de l'appréciation du dollar canadien et de la baisse de la construction non résidentielle, l'industrie manufacturière a procédé l'an dernier à une restructuration majeure de ses opérations. Les exportations ont recommencé à croître au premier trimestre 2004. De plus, les entreprises participent davantage à la croissance et augmentent graduellement leurs investissements.

Cependant, l'emploi est volatil, reculant un trimestre pour mieux rebondir le trimestre suivant. Des turbulences agitent plusieurs secteurs concentrés dans la région métropolitaine de Montréal : la concurrence des pays nouvellement industrialisés dans le cas du vêtement, une surcapacité de production dans l'impression, les difficultés financières des transporteurs aériens qui réduisent les ventes d'avions régionaux, la téléphonie par Internet dans les services de communication. Les services de gestion ont continué à perdre des effectifs, mais la contraction semble tirer à sa fin.

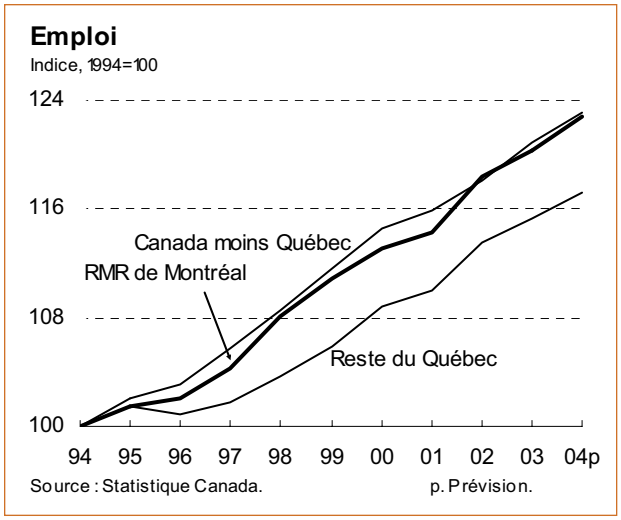

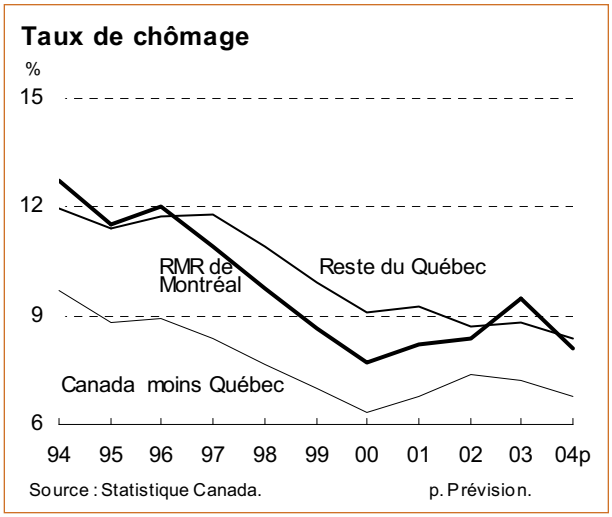

Hausse du travail à temps plein

La croissance de l'emploi est concentrée dans les postes à temps plein (+ 2,4 %). Or, depuis plus de deux ans, l'embauche ne touche que le temps partiel. Montréal, comme le reste du Canada, n'a pas connu de récession à proprement parler dans les années 2000, mais la croissance a été fragilisée, ce qui a incité les entreprises à privilégier la souplesse dans l'embauche de main-d'œuvre. La hausse actuelle des postes à temps plein illustre la consolidation de l'économie métropolitaine.

BAISSE CONTINUE DU CHÔMAGE

Malgré la volatilité de l'emploi, le taux de chômage a reculé de manière régulière depuis l'automne 2003, ne remontant que légèrement au troisième trimestre 2004. En moyenne annuelle, il devrait décliner de 9,5 % à 8,1 % de 2003 à 2004. Par contre, la réduction du chômage ne s'est pas faite uniquement par la création d'emploi, mais aussi par le retrait de plusieurs travailleurs du marché de l'emploi. Le taux d'activité décline depuis un an et demi. Il passe de 68,3 % à 67,6 % entre 2003 et 2004.

Presque tous les groupes d'âge bénéficient de la hausse de l'emploi. Seul le nombre d'hommes occupés de 15-19 ans diminue, probablement à cause de la faiblesse de l'emploi dans le commerce, un secteur qui emploie beaucoup de main-d'œuvre peu qualifiée. Plusieurs travailleurs de 45 ans et plus, qui étaient au chômage, ont choisi de se retirer du marché du travail.

REPRISE DES SERVICES AUX ENTREPRISES

Les entreprises épaulent l'économie métropolitaine. Les services financiers, dont la croissance s'était appuyée sur les prêts hypothécaires en 2003, ont ralenti au début de 2004, mais se sont accélérés par la suite. L'activité bancaire se déplace vers les prêts aux entreprises, stimulés par une reprise graduelle des investissements privés.

Les services professionnels reprennent du poil de la bête. Les entreprises de services informatiques et les bureaux d'ingénieurs et d'architectes embauchent. La demande visant les services en TI et l'impartition des processus d'affaires s'accélèrent. Les leaders des services informatiques, le Groupe CGI et IBM Canada, sont en forte croissance. Les contrats d'impartition sont en recrudescence. De plus, la hausse du prix des métaux et du pétrole suscite la construction d'usines. SNC-Lavalin a augmenté son carnet de commandes, tant au Canada qu'à l'extérieur du pays.

Le transport progresse malgré les difficultés qui affectent le tourisme et la restructuration en cours d'Air Canada. La reprise des livraisons manufacturières stimule le transport terrestre. Le transport par camion et les messageries, qui avaient dû s'ajuster au recul des exportations causé par l'appréciation du dollar canadien l'an dernier, sont en expansion. La croissance est axée sur le commerce transfrontalier en 2004. Dans le transport aérien, de nouveaux concurrents étendent leurs ailes dans le créneau des services à rabais.

Par contre, les services de gestion continuent à décroître. En fait, la gestion des entreprises — une catégorie qui comprend les sièges sociaux — est en recul depuis deux ans. Après avoir atteint un sommet il y a deux ans, l'emploi dans la gestion d'entreprises a diminué de 13 % dans la région métropolitaine de Montréal de 2002 à 2004.

Emploi, grands secteurs, RMR de Montréal

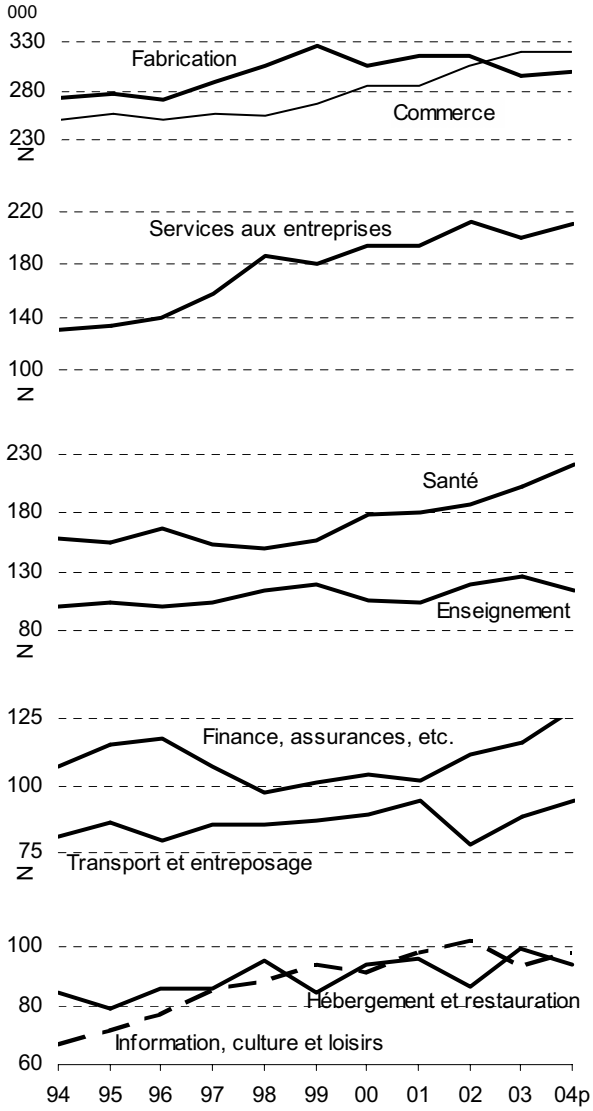

Source : Statistique Canada p. Prévision

LES EXPORTATIONS RELANCENT LA FABRICATION DE BIENS DURABLES

Malgré la force du huard, les exportations remontent. Leur croissance provient de la force de la production manufacturière et de l'investissement aux États-Unis, qui stimule la demande de biens durables. Par conséquent, les livraisons québécoises de machines, de produits métalliques, de matériel de communication et de moteurs d'avion grimpent. Seules celles d'avions diminuent à cause des difficultés financières des grands transporteurs aériens nord-américains. Par conséquent, l'emploi dans la fabrication de biens durables dans la région métropolitaine augmente de 11 % en 2004. D'ailleurs, Pratt & Whitney a embauché plus de 400 employés pendant le premier semestre.

La croissance soutenue de l'économie américaine devrait continuer à faciliter l'adaptation des producteurs montréalais à l'appréciation du dollar. Cependant, leur ajustement n'est pas terminé et pourrait limiter la relance des exportations.

VÊTEMENT ET IMPRESSION FAIBLES

L'emploi dans l'industrie des biens non durables, qui était resté ferme ces dernières années, diminue de 6 % en 2004. Les pertes proviennent majoritairement des secteurs de l'impression et du vêtement.

Le recul quasi ininterrompu des livraisons de textile et de vêtement, qui dure depuis presque quatre ans, se répercute finalement sur l'emploi. Le vêtement est une industrie à forte intensité de main-d'œuvre. Or, la production locale fait face à la concurrence de pays nouvellement industrialisés où les salaires sont faibles. Malgré leur percée sur le marché américain, les fabricants montréalais perdent sans cesse du terrain sur le marché canadien au profit des importations; celles-ci comptent pour 58 % du marché canadien en 2003, comparativement à 30 % en 1991.

Emploi, fabrication, RMR de Montréal

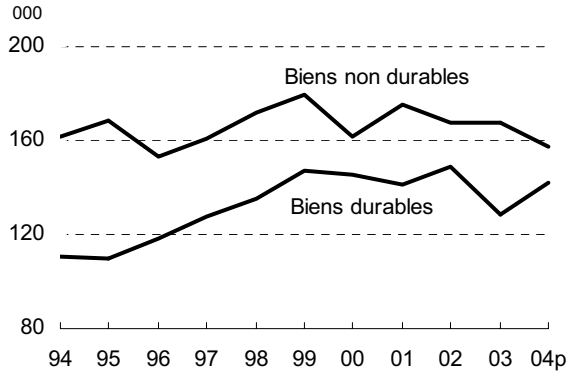

Source : Statistique Canada. p. Prévision.

Dans l'imprimerie, une surcapacité de production réduit les prix et force les entreprises à améliorer leur productivité. Après un recul en 2001 et 2002, les livraisons des imprimeurs stagnent au Québec. La branche imprimerie de Quebecor a adopté des mesures de réduction de coûts et de compression d'effectifs. Après avoir supprimé 1800 postes en 2003, Quebecor en a éliminé 500 autres de février à avril 2004.

POUSSÉE DE LA SANTÉ

Le vieillissement de la population stimule l'embauche en santé L'emploi devrait y augmenter de 9 % pour la deuxième année d'affilée. Même les services d'assistance sociale embauchent, alors que se poursuit le développement du réseau des garderies et des soins aux personnes âgées. L'accélération actuelle se produit alors que le gouvernement provincial met la priorité sur la santé. Les dépenses en santé, qui avaient été comprimées de 1995 à 1999 pour assainir les finances publiques provinciales, ont graduellement repris depuis.

Par contre, la diminution de la clientèle scolaire provoque des pertes d'effectifs dans l'enseignement primaire et secondaire.

HÉSITATIONS DES SERVICES À LA CONSOMMATION

Les services à la consommation traversent quelques turbulences. Les difficultés du tourisme font reculer l'emploi dans l'hébergement et la restauration de 6 % en 2004. Le ralentissement des dépenses des consommateurs se traduit par une diminution légère des effectifs dans le commerce. Par contre, les « autres services », qui sont principalement des services à la consommation comme les blanchisseries, augmentent leurs effectifs de 9 % en 2004.

Bien qu'en hausse comparativement à 2003, le secteur de l'information amorce une restructuration. BCE a annoncé en juin une nouvelle ronde de réduction de sa main-d'œuvre. L'arrivée de la téléphonie par Internet permettra aux fournisseurs de réduire leurs coûts et leur main-d'œuvre. En fait, elle les oblige à le faire en introduisant de nouveaux concurrents dans le marché téléphonique : les câblodistributeurs. BCE s'est fixé comme objectif de comprimer ses coûts de 1 milliard de dollars sur deux ans.

MAINTIEN DES VENTES DE LOGEMENTS

Après une poussée soutenue de 1995 à 2002, la demande de logements se stabilise. Les ventes sur le réseau SIA sont demeurées presque inchangées depuis deux ans. La demande refoulée de logements offre encore des débouchés. Le prix augmente au rythme de 14 % par an.

Par contre, stimulée par la hausse des prix, l'offre de logements sur le réseau MLS/SIA continue à augmenter plus vite que le nombre de ventes. Le nombre d'inscriptions, qui avait atteint un plancher de 19 600 résidences à l'hiver 2003, augmente de manière constante depuis. La stabilité des ventes résidentielles, combinée au relèvement des propriétés inscrites sur le réseau SIA, pointe vers un rééquilibrage graduel du marché résidentiel.

AU CENTRE-VILLE, LES STATIONNEMENTS FONT PLACE AUX IMMEUBLES DE LOGEMENTS

La construction résidentielle ne montre pas encore de ralentissement notoire. Après trois ans de croissance accélérée, le boom de la construction résidentielle se poursuit. Le nombre de logements mis en chantier dans la région métropolitaine devrait augmenter de 15 % en 2004. La poussée des mises en chantier est concentrée à Montréal, en particulier dans les immeubles résidentiels du centre-ville.

La demande se déplace hors de la maison unifamiliale. La pénurie suscite la poussée de la construction de logements locatifs, qui grimpe de 1 700 à 6 600 mises en chantier entre 2001 et 2004 dans la région métropolitaine. Depuis 2003, les mises en chantier de condominiums et de logements locatifs dépassent celles de maisons unifamiliales.

CONSTRUCTION INSTITUTIONNELLE ET COMMERCIALE ENCORE FORTE

La construction non résidentielle continue de croître. Selon la Commission de la construction du Québec, les heures travaillées dans l'industrie de la construction de la grande région de Montréal grimpe dans tous les secteurs sauf l'industriel. La construction industrielle recule alors que le chantier d'Interquisa a pris fin dans l'Est de Montréal. De manière surprenante, l'institutionnel et le commercial, que l'on disait en perte de vitesse, contribuent à cette croissance. Le prolongement du métro à Laval, la réfection du réseau existant et les réfections routières stimulent les travaux de génie civil.

Cependant, la demande de locaux industriels remonte. Le taux d'inoccupation industriel commence à reculer en 2004. La valeur des permis de construction industrielle devrait augmenter d'environ 30 %.

MAINTIEN DU SURPLUS DE BUREAUX

Le taux d'inoccupation des bureaux se maintient à un niveau relativement élevé (14 %) depuis deux ans. En 2004, l'arrivée sur le marché de la deuxième phase de la Place du commerce électronique et la conversion d'espace commercial en bureaux dans le Complexe Les Ailes de la Mode suscitent une légère hausse de l'inoccupation au centre-ville. La demande de bureaux demeure limitée au centre-ville, mais augmente dans la couronne centrale (au nord du centre-ville) et à Longueuil.

Logement, RMR de Montréal

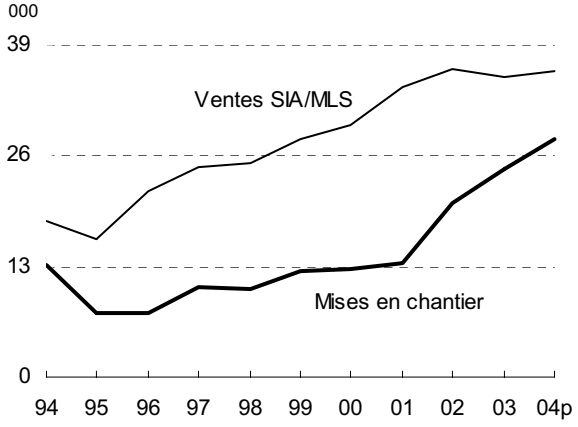

p. Prévision.
Source : Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Permis de construction par type, RMR de Montréal

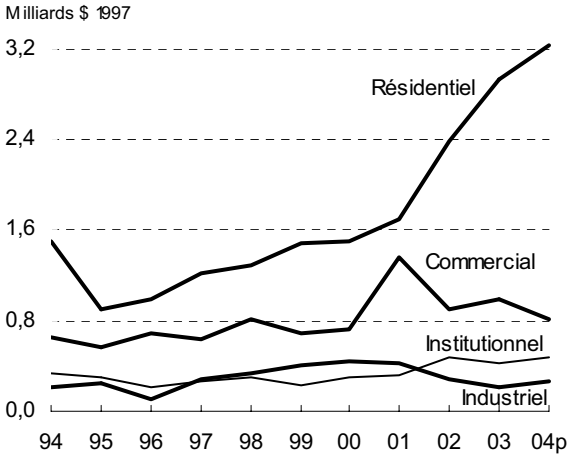

Source : Statistique Canada. p. Prévision.

Taux d'inoccupation, RMR de Montréal

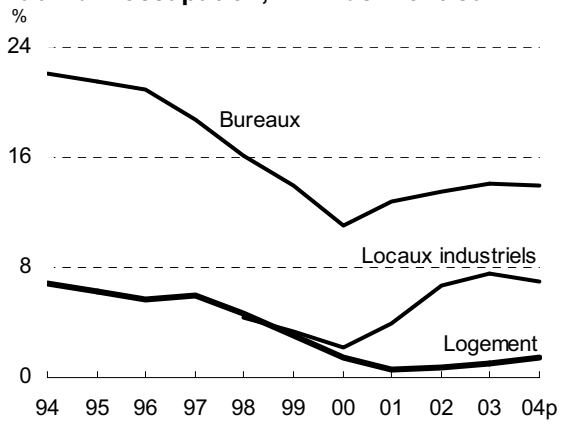

Sources : Desjarlais, Prévost, CBRE et Société canadienne d'hypothèques et de logement. p. Prévision.

RALENTISSEMENT DE LA CONSOMMATION

Après la forte croissance en 2002 et 2003, les consommateurs ont ralenti leurs achats. Les ventes au détail n'augmentent que de 1 % dans la région métropolitaine de Montréal en 2004. Le ralentissement est généralisé à une majorité de biens. Seuls les stations-service et les magasins d'alimentation et de boissons maintiennent leur rythme de croissance. La hausse du prix du pétrole gonfle le budget que les consommateurs y consacrent et, par conséquent, en laisse moins pour le reste de leurs achats.

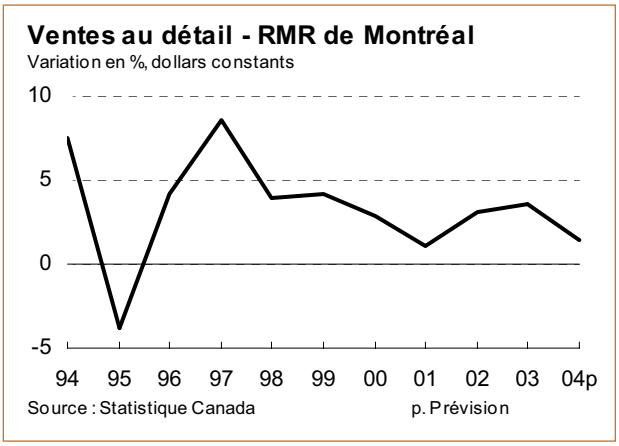

FAILLITES LIMITÉES

Stimulé par l'achat de logements, l'endettement des ménages a progressé en 2002 et 2003 à son rythme le plus élevé depuis le début des années 1990. C'est au Québec qu'il a augmenté le plus.

Cependant, les finances des consommateurs demeurent saines. Le rapport entre l'actif et la dette des ménages ne change pas, car la hausse de leur endettement va de pair avec leur enrichissement. Or, c'est dans la région métropolitaine de Montréal que le prix des maisons a augmenté le plus depuis deux ans. De plus, la faiblesse des taux d'intérêt limite le service de la dette jusqu'à présent.

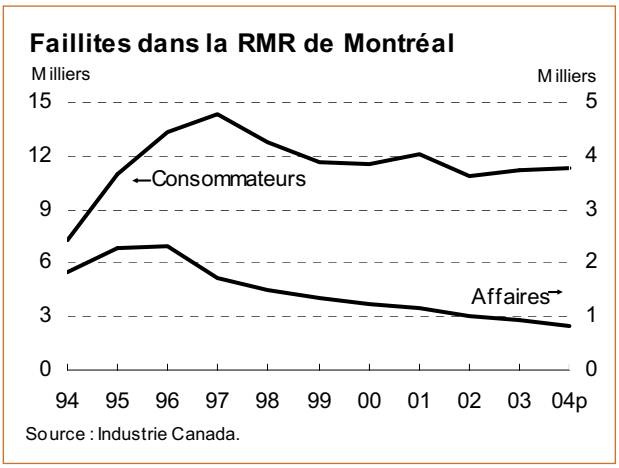

Aussi, le niveau des faillites demeure faible. Le ralentissement de l'emploi des dernières années a produit un léger relèvement des faillites personnelles pendant la première moitié de 2003 mais celles-ci restent stables depuis. La hausse graduelle des taux d'intérêt devrait faire monter le service de la dette et pourrait stimuler légèrement le nombre de faillites. Cependant, elle devrait être contrecarrée par le raffermissement de l'économie. Enfin, la stabilisation du marché immobilier devrait ralentir le rythme de l'endettement des ménages.

Par ailleurs, le nombre des faillites commerciales demeure faible dans la région métropolitaine. Ayant comprimé leurs emprunts à court terme au cours des trois dernières années, les entreprises canadiennes disposent de liquidités. La qualité de leur crédit atteint actuellement un sommet.

STABILITÉ DU TOURISME

Après les soubresauts de septembre 2001, de la guerre en Iraq et du SRAS, le tourisme est entré dans une période d'accalmie. Le trafic des aéroports est revenu à son sommet d'avant septembre 2001. Cependant, l'appréciation du dollar freine la demande. Le nombre de touristes entrés au Québec est en hausse comparativement au creux de 2003 mais sa progression est modérée. Le taux d'occupation des hôtels à Montréal remonte légèrement, passant de 64,5 % en 2003 à 66,5 % en 2004.

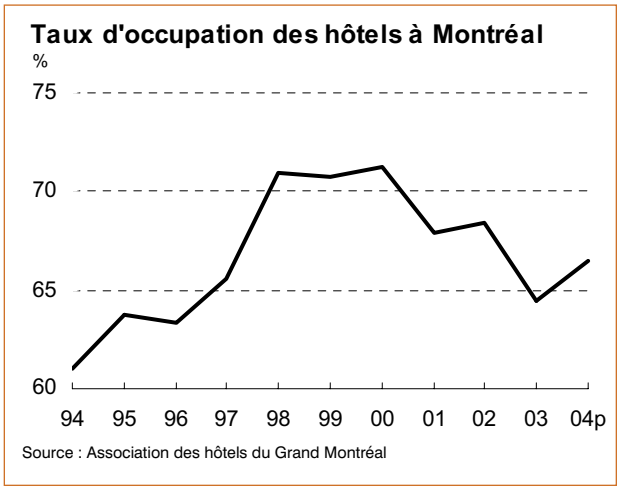

PERSPECTIVES : ÉLARGISSEMENT DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE EN 2005 ET 2006

La croissance de l'économie métropolitaine devrait s'amplifier grâce à la participation des entreprises. L'accélération des exportations et des investissements, amorcée en 2004, se poursuivra. La hausse de l'emploi à temps plein, conjuguée à une inflation et des taux d'intérêt modérés, stimulera les revenus réels des consommateurs et soutiendra leurs dépenses. Par ailleurs, la construction résidentielle, qui atteint un sommet en 2004, devrait ralentir l'an prochain.

INDICATEURS ÉCONOMIQUES DE LA RMR DE MONTRÉAL, ANNUELS

	Unité	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004p
Population	1er juillet											
Population	000	3 357,5	3 377,0	3 393,7	3 408,9	3 423,9	3 437,5	3 471,1	3 507,2	3 542,5	3 574,5	3 605,0
Migration nette	000	9,1	7,1	4,9	-1,1	3,0	10,0	15,9	20,0	21,5	19,1	18,0
Marché du travail	Moyenne											
RMR de Montréal												
Population active	000	1 711	1 713	1 732	1 749	1 789	1 813	1 831	1 858	1 930	1 985	1 996
Emploi	000	1 493	1 516	1 524	1 558	1 615	1 656	1 690	1 706	1 768	1 796	1 835
Taux d'emploi	%	55,7	56,2	56,1	57,0	58,6	59,7	60,4	60,4	61,7	61,8	62,2
Taux de chômage	%	12,7	11,5	12,0	10,9	9,7	8,6	7,7	8,2	8,4	9,5	8,1
Emploi sectoriel	000, moy.											
Primaire et services publics		24	25	29	22	27	23	24	20	24	24	22
Construction		63	62	61	52	52	56	57	57	70	73	75
Fabrication		272	278	271	289	307	326	307	317	316	296	300
Biens non durables		162	168	153	161	172	179	162	176	167	167	158
Biens durables		110	110	118	128	135	147	145	141	149	128	142
Commerce		251	257	251	257	254	268	286	285	306	321	320
Transport et entreposage		81	86	80	85	85	87	89	94	78	89	94
Finance, ass., imm. et location		107	115	118	107	98	101	104	102	112	116	128
Serv. professionnels, sc. et techn.		87	83	89	107	126	125	130	134	141	138	149
Gestion et soutien à la gestion		44	50	51	51	60	56	65	61	71	63	61
Enseignement		101	105	100	105	113	120	106	103	120	126	114
Santé et assistance sociale		158	155	167	154	149	157	178	180	187	203	222
Information, culture et loisirs		67	72	77	85	89	94	92	98	102	93	98
Hébergement et restauration		85	79	86	86	96	85	94	96	87	100	94
Autres services		79	73	64	75	80	82	78	74	70	75	81
Administration publique		75	77	81	82	79	77	81	83	83	80	76
Immobilisations	Total											
Grande région de Montréal[a]	M $	13 995	13 112	14 563	17 606	21 174	20 887	21 074	22 866	24 505	25 426r	26 699
RMR de Montréal	"								20 348	19 761	20 494r	21 418
Construction	Total											
Logements mis en chantier	Nombre	13 157	7 468	7 556	10 508	10 293	12 366	12 766	13 300	20 554	24 321	28 000
Propriétaires-occupants		8 489	5 194	5 282	6 978	6 712	7 439	7 551	7 868	11 600	11 702	12 200
Copropriété		3 560	1 508	1 525	2 464	2 765	3 219	3 539	3 763	5 687	7 893	9 200
Locatif et autres		1 108	766	749	1 066	816	1 708	1 676	1 669	3 267	4 726	6 600
Permis de construction	M $	2 508	1 934	1 955	2 414	2 782	2 935	3 240	4 218	4 604	5 278	5 900
Résidentiel		1 406	860	966	1 217	1 311	1 536	1 638	1 892	2 731	3 453	4 000
Commercial		602	544	665	644	834	725	784	1 494	1 009	1 082	1 000
Industriel		190	242	111	286	337	433	494	477	327	250	330
Institutionnel et gouvernemental		310	287	213	268	300	241	323	355	537	493	570
Permis de construction, $ constants	M $ 1997	2 688	2 014	2 009	2 414	2 729	2 820	2 970	3 799	4 036	4 510	4 790
Résidentiel		1 500	894	992	1 217	1 288	1 477	1 503	1 700	2 385	2 939	3 230
Commercial		646	566	683	644	819	697	721	1 352	892	934	820
Industriel		207	253	114	286	328	414	450	425	284	212	270
Institutionnel et gouvernemental		334	301	220	268	294	231	297	322	474	425	470
Immobilier	Total											
Ventes de résidences (SIA/MLS)	Nombre	18 381	16 225	21 816	24 653	25 254	27 935	29 555	33 984	36 295	35 323	36 000
Taux d'inoccupation, logements locatifs	%, fin	6,8	6,2	5,7	5,9	4,7	3,0	1,5	0,6	0,7	1,0	1,5
Taux d'inoccupation, bureaux	%, fin	22,1	21,5	20,9	18,8	16,1	14,0	11,1	12,8	13,6	14,1	14,0
Grand centre-ville	%, fin	20,2	20,1	19,7	17,6	15,0	12,3	8,6	11,1	11,7	12,5	13,2
Périphérie et banlieue	%, fin	25,8	24,3	23,1	21,1	18,1	17,1	15,8	16,2	17,5	17,4	15,5
Taux d'inoccupation, industriel	%, fin					4,4	3,3	2,2	4,0	6,7	7,6	7,0
Prix et taux d'intérêt	Moyenne											
Prix à la consommation, indice	1992=100	99,9	101,7	103,4	104,8	106,5	108,2	110,7	113,4	115,7	118,4	120,7
Hausse en 1 an	%	-1,4	1,8	1,7	1,4	1,6	1,6	2,3	2,4	2,0	2,4	1,9
Prêts hypothécaires, 5 ans	%, fin	10,5	8,5	7,0	7,1	6,6	8,3	8,0	6,9	6,7	4,5	6,5
Autres	Total											
Ventes au détail	M $	22 780e	22 310e	23 620e	25 980e	27 440e	29 060e	30 570e	31 650e	33 300e	35 300e	36 500e
$ constants	M $ 1992	22 803e	21 937e	22 843e	24 790e	25 770e	26 858e	27 615e	27 910e	28 781e	29 814e	30 240e
Faillites personnelles	Nombre	7 297	10 947	13 289	14 294	12 730	11 676	11 563	12 096	10 869	11 212	11 300
Faillites commerciales	Nombre	1 818	2 272	2 310	1 705	1 483	1 354	1 231	1 172	989	938	830
Faillites, passif total	M $	2 480	2 028	1 928	1 781	2 065	1 530	1 502	1 822	1 743	1 916	1 250
Trafic du port, total	M tonnes	20,08	19,22	19,93	20,70	20,95	20,63	20,73	19,12	18,72	20,78	22,90
Conteneurs	"	7,07	7,14	7,95	8,22	8,70	9,15	9,21	8,72	9,45	9,76	10,90
Trafic des aéroports	M passag.	8,29	8,58	8,94	9,10	9,11	9,59	9,92	9,54	8,81	8,96	10,40
Taux d'occupation des hôtels	%	61,0	63,8	63,3	65,6	70,9	70,7	71,3	67,9	68,4	64,5	66,5

a. Île de Montréal, Laval, Laurentides, Lanaudière et Montérégie.
p. Prévision.
r. Dépenses réelles provisoires.

Sources : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec, Société canadienne d'hypothèques et de logement, Banque du Canada, Industrie Canada, Port de Montréal, Aéroports de Montréal, Association des hôtels du grand Montréal, Desjarlais Prévost et CB Richard Ellis,

Communauté métropolitaine de Montréal
1002, rue Sherbrooke Ouest, Bureau 2400, Montréal (Québec) H3A 3L6
Téléphone : (514) 350-2550 Télécopieur : (514) 350-2599 Courriel : info@cmm.qc.ca
www.cmm.qc.ca